



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

DANEVELL OBEREREZH

Année 2024

clcl.bzh ·    

ÉDITORIAL

À la Communauté Lesneven Côte des Légendes, nous avons choisi de conjuguer l'action quotidienne et la vision d'avenir. Au fil des mois, nos projets ont pris corps, nos ambitions se sont affirmées et notre territoire a confirmé son dynamisme.

Derrière chaque service rendu - un réseau d'eau renouvelé, un accompagnement à la rénovation de l'habitat, une aide aux entreprises, un soutien à nos associations -, il y a l'engagement sans faille de nos agents et de nos élus. Je tiens à leur adresser toute ma reconnaissance : grâce à eux, la CLCL est chaque jour plus proche, plus solidaire, plus utile.

Mais 2024 n'a pas été qu'une année de consolidation. Elle a aussi été une année d'élan. Les grands chantiers se sont accélérés : de la mise en œuvre du Service public de la rénovation de l'habitat, à l'aboutissement du PLUiH, en passant par l'essor des mobilités ou la préparation de nos 30 ans. Nous avons semé aujourd'hui les graines d'un territoire encore plus durable et attractif demain.

Notre communauté, c'est une force collective. Celle des 14 communes qui avancent ensemble. Celle des habitants, des associations et des entreprises qui innovent, créent du lien et contribuent à faire battre le cœur de la Côte des Légendes.

L'avenir, nous l'écrivons dès maintenant. Et je sais qu'avec la même énergie, la même exigence et la même confiance, nous continuerons à bâtir un territoire accueillant, solidaire et tourné vers demain.

Avec toute ma gratitude,

Claudie Balcon

Présidente de la Communauté Lesneven Côte des Légendes



Rapport annuel d'activité

Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL)
12, boulevard des Frères Lumière, 29260 Lesneven ·
02 98 21 11 77 · contact@clcl.bzh · clcl.bzh

Directrice de la publication : Claudie Balcon, présidente CLCL. **Rédaction** : Services communautaires de la CLCL, Tourisme Côte des Légendes. **Conception, exécution et réalisation** : Service communication de la CLCL. **Périodicité** : Rapport annuel.

SOMMAIRE

4>21

CONNAÎTRE LA
COMMUNAUTÉ LESNEVEN
CÔTE DES LÉGENDES

4>13

PROPOSER
UN SERVICE PUBLIC
DE PROXIMITÉ

14>21

PRÉSERVER
UN ENVIRONNEMENT
DURABLE

22>31

VALORISER
UN TERRITOIRE
ATTRACTIF

32>39

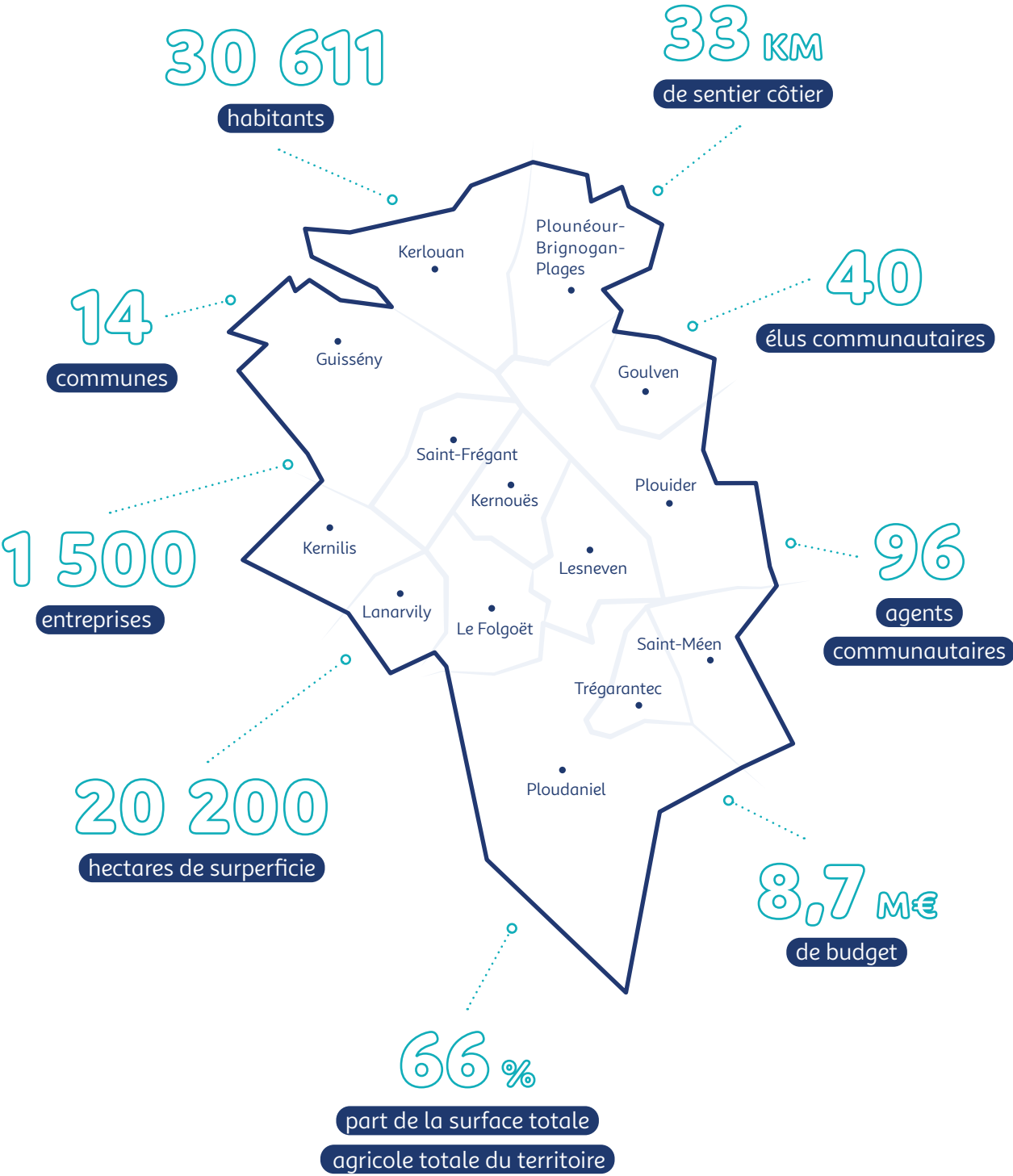
AGIR **SOLIDAIRE**
AU PLUS PRÈS DE
LA POPULATION

CONNAÎTRE LA
COMMUNAUTÉ
LESNEVEN CÔTE
DES LÉGENDES

LESNEVEN

UN TERRITOIRE 14 «COMME UNE»

Créée en 1994, la Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL) est un EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) qui rassemble 14 communes au sein d'un espace de solidarité et de dialogue. Ensemble, les élus conduisent un projet commun et durable de développement et d'aménagement d'un territoire pluriel, entre ruralité, littoralité et urbanité.



COMPÉTENCES & SERVICES COMMUNAUTAIRES

La CLCL exerce, via les compétences déléguées par ses communes membres, une partie des services publics qui constituent le cadre de vie des habitants.

OBLIGATOIRES

- **Développement économique**
 - > Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités économiques (ZAE)
 - > Gestion et exploitation de l'abattoir public
 - > Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- **Développement touristique**
 - > Sous l'égide de Tourisme Côte des Légendes (TCDL)
- **Aménagement de l'espace communautaire**
 - > Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
 - > Pan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)
- **Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage**
- **Élimination et valorisation des déchets des ménages et des déchets assimilés**
 - > Service public d'élimination des déchets (SPED)
- **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)**
- **Eau et assainissement**
 - > Service de l'eau, service public de l'assainissement collectif et service public de l'assainissement non-collectif (SPANC)

SUPPLÉMENTAIRES

- **Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire**
- **Politique du logement et du cadre de vie**
 - > Développement d'une offre de logements adaptés aux besoins et la requalification des logements du territoire (ORT et OPAH-RU)
 - > Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH)
 - > Programmes d'intérêt général (PIG) et de tout contrat lié à la politique intercommunale du logement.
- **Équipements sportifs, culturels et socio-économiques d'intérêt communautaire**
 - > Pôle aquatique intercommunautaire Abers Lesneven à Lesneven, espace multifonctions de Kerjézéquel à Lesneven, espace Kermaria au Folgoët, Centre socioculturel à Lesneven, centre de secours et d'incendie à Lesneven.
- **Protection et mise en valeur de l'environnement**
 - > Programme Breizh bocage
 - > Plan de lutte contre les algues vertes (PLAV)
 - > Plan climat air énergie territorial (PCAET)
- **Gestion d'un espace France Service multisites**

- **Tourisme**
 - > Mise en valeur de sentiers de randonnée fédérateurs des sentiers communaux, de véloroutes et voies vertes
- **Enfance et jeunesse**
 - > Accompagnement méthodologique, technique et coordination des actions "enfance" et "jeunesse" auprès de structures du territoire communautaire
- **Emploi-Insertion**
 - > Accompagnement des personnes en recherche d'emploi
- **Gérontologie**
 - > Participation à la politique de non-délocalisation et de maintien à domicile des personnes âgées
- **Prévention de la délinquance**
 - > Lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance à travers son conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD)
- **Santé**
 - > Animation du contrat local de santé (CLS)
- **Actions sociales d'intérêt communautaire**
 - > Gestion et animation de l'épicerie solidaire et de logements temporaires
 - > Évaluation des besoins sociaux
- **Mobilité**
 - > Animation et coordination de la politique de mobilité
- **Sport**
 - > Promotion des activités sportives des jeunes, des manifestations et sport de haut niveau, des activités nautiques scolaires
- **Culture et patrimoine**
 - > Sensibilisation à la culture sur tout le territoire communautaire
 - > Promotion des manifestations culturelles et de l'identité du territoire et du patrimoine
- **Infrastructures de réseaux de communication électroniques**
- **Technologies de l'information et de la communication et de l'administration électronique**
- **Relations internes et externes de la communauté de communes**
 - > Substitution aux communes membres et aux structures intercommunales de son territoire pour nouer des relations avec les communautés de communes voisines et avec le Pays de Brest
- **Financement des contributions au budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours**



"ALLER VERS" PROJET DE TERRITOIRE

Feuille de route stratégique pour l'avenir de la Côte des Légendes, le projet de territoire se formalise autour de 4 enjeux transversaux : la proximité, la solidarité, l'attractivité et la durabilité. La démarche de "l'aller-vers" s'affirme comme le fil conducteur de ce projet duquel découlent 22 objectifs qui servent à construire des actions tout au long de la mandature.

En 2020, le mandat a débuté par l'élaboration du projet de territoire. Une démarche nouvelle et prospective pour guider l'action, fixer les enjeux et les échéances de l'intercommunalité.

Le démarrage du mandat a été marqué par la rédaction d'un projet de territoire, élaboré avec le concours des élus et des services communautaires. Son rôle : fixer une feuille de route claire et lisible de l'action publique. En un mot, déployer une stratégie visant à structurer le développement de notre territoire pour les six années à venir, voire au-delà.

Pour conserver une certaine souplesse, et s'adapter aux évolutions de notre environnement, le projet de territoire embarque des pistes d'actions activées et travaillées tout au long du mandat dans les commissions thématiques et des groupes de travail spécifiques. Sans être exhaustif, l'inventaire ci-contre liste quelques actions menées depuis le début du mandat.

3 ENJEUX MAJEURS

Inscrit dans une dynamique de transition écologique et énergétique, notre territoire est confronté à trois défis majeurs : l'eau, le logement et la mobilité. Il en va de son devenir et de son attractivité.

L'eau et les milieux aquatiques constituent le patrimoine de tout un chacun. Cette ressource doit être équitablement partagée pour satisfaire l'ensemble des usages et gérée durablement pour garantir son accès et sa qualité à tous, pour aujourd'hui et pour demain. Des impératifs auxquels la CLCL répond par une gestion de l'eau plus intégrée. Cela passe par un **plan décennal de modernisation des réseaux d'eau et d'assainissement estimé à 8 millions d'euros**, mais aussi par une **politique active en faveur de la préservation des milieux** : le programme Breizh Bocage, le plan de lutte contre les algues vertes et le projet de restauration de la continuité écologique du Quillimadec en sont les principaux exemples.

Préoccupation grandissante, le **logement** manque sur le territoire des légendes. La tension sur le parc immobilier, qu'il soit privé, social ou locatif est une réalité. Les jeunes couples, les personnes âgées, les saisonniers et les étudiants sont les plus touchés. Pour renverser la vapeur, l'action de la CLCL se concentre en particulier sur la **revitalisation de la centralité "Lesneven - Le Folgoët" et la revalorisation de leur patrimoine à travers la rénovation du bâti**. L'objectif est de proposer une nouvelle offre de logements économes et proches des services, par recyclage de l'existant. Une manière de réduire le nombre de logements vacants tout en suivant la trajectoire Zéro Artificialisation Nette prévue par la loi Climat et Résilience.

La question du logement renvoie à celle de **la mobilité**. Comment rendre cette dernière à la fois plus durable et plus juste ? L'enjeu est de taille : près de la moitié de la population réside et travaille sur le territoire. La réponse ne peut être unique. Il appartient donc à la CLCL de proposer et susciter des façons alternatives de se déplacer. **Le plan de mobilité simplifié en cours d'élaboration est initié en ce sens.**

LE FONCTIONNEMENT UNE GOUVERNANCE COLLECTIVE

La CLCL assure en lien étroit avec ses communes membres, la gestion de services publics essentiels pour le quotidien des habitants et met en œuvre des projets structurants. Quatre grandes instances régissent la vie de la collectivité : les commissions de travail, la commission permanente, le bureau communautaire et le conseil communautaire.

9 COMMISSIONS THÉMATIQUES

...étudient et proposent les actions à mener. Elles réunissent élus, agents communautaires, partenaires et professionnels du secteur. Elles sont présidées par chaque vice-président assigné à un domaine de compétences.

COMMISSION PERMANENTE

est un lieu d'échange sur les différentes thématiques. Elle comprend la présidente et les vice-présidents.

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Il oriente et donne l'impulsion politique de la collectivité. S'y retrouvent, la présidente, les 9 vice-présidents et les maires des communes membres.



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire est l'assemblée délibérante de la CLCL. Équivalent au conseil municipal dans une commune, il se réunit en séance publique pour délibérer et voter les projets qui lui sont soumis.

GOULVEN
ILIOU Yves
LE BRAS Jean-Jacques (supp)

Guissény
RAPIN Raphaël
CABON Herveline
CONQ Mickaël

KERLOUAN
COLLIOU Christian
GAC Marie-Jo
GUÉZÉNOG Georges

KERNILIS
ROUDAUT Sandra
IMBERDIS François-Xavier

KERNOUËS
BÈLE Christophe
TIGRÉAT Ronan (supp)

LANARVILY
FRANQUES Xavier
CHOPIN David (supp)

LE FOLGOËT
KERBOUL Pascal
CASTEL Odette
LE GALL Michel
LE ROUX Emmanuelle

LESNEVEN
BALCON Claudie
BERTHOU Christine
BOUCHARE Julien
CHAPALAIN Claire
CORNIC Pascal
KERMARREC Nicolas
LOAEC Guy
MARTIN Aurélie
LE BIHAN Sophie
QUINQUIS Yves

PLOUDANIEL
GUIZIOU Pierre
BOUCKAERT Isabelle
MAYOL Sandrine
SERVEL Philippe
TANNE Michel

PLOUIDER
PAUGAM René
LAGADEC Marylène
MAZÉ David

PLOUNÉOUR-BRIGNOGAN-PLAGES
GOULAOUIC Pascal
ABAUTRET Pierre
ABGRALL Sandrine

SAINT-FRÉGANT
GALLIOU Cécile
SALAUN Agnès (supp)

SAINT-MÉEN
BEAUGENDRE Louis
MADEC Jean-Pierre

TRÉGARANTEC
TOUDIC Yann
HENRY Samuel (supp)

EN CHIFFRES !

40

élus

communautaires

9

conseils

communautaires

152

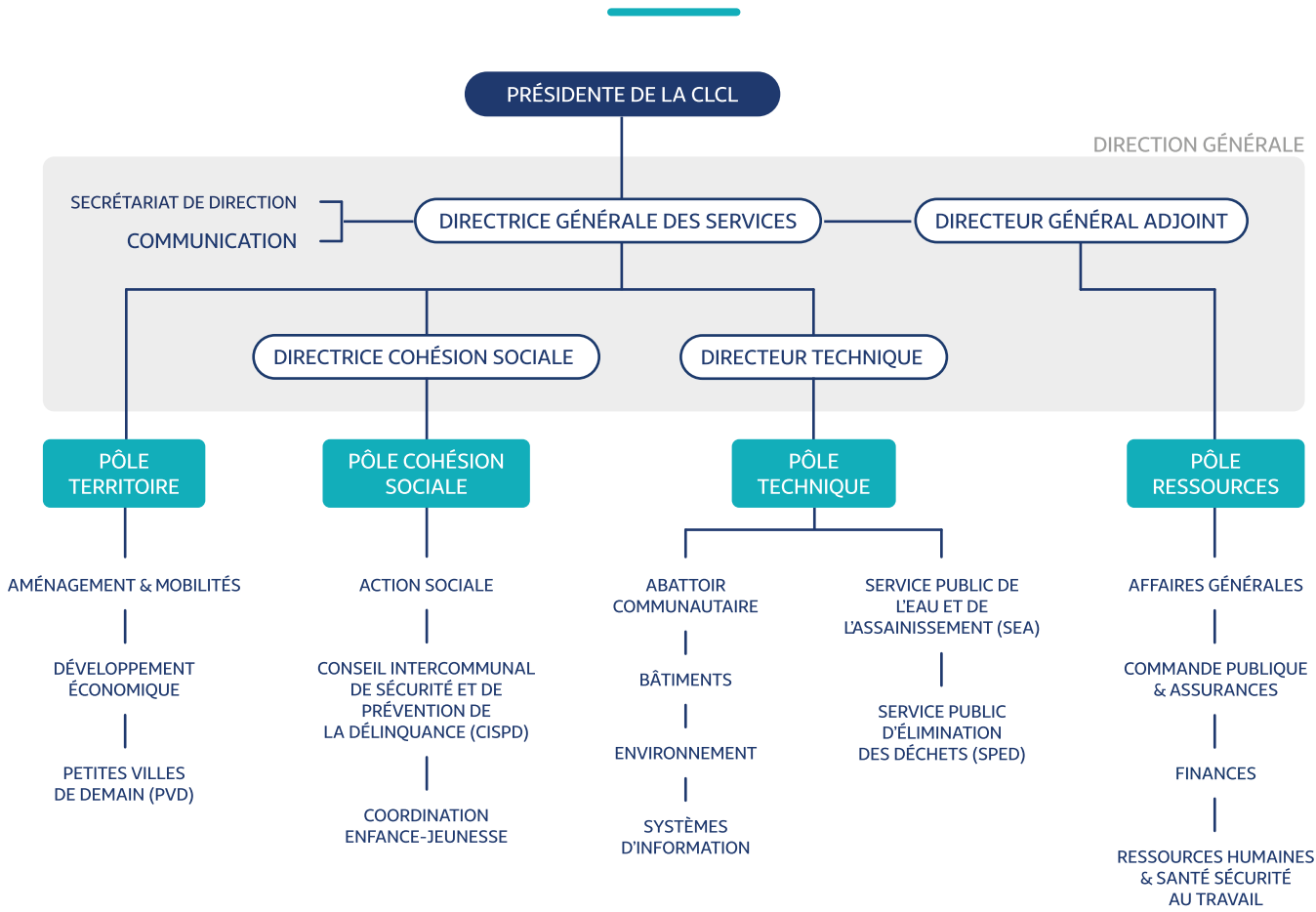
délibérations

adoptées

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

AU 31/12/2024

Pour mener à bien ses missions de service public, la CLCL s'appuie sur des femmes et des hommes aux compétences multiples et spécifiques qui font équipe au sein d'une organisation claire et collaborative.



EN CHIFFRES !

96

agents

communautaires

23

agents

de droit privé

41

Femmes

55

Hommes

58

fonctionnaires

15

agents

de droit public

RESSOURCES HUMAINES

Le service des ressources humaines (RH) de la CLCL a en charge la gestion quotidienne des situations individuelles et collectives des agents : carrière, paie, retraite, maladie, rapport social unique, veille juridique, etc. Mutualisé depuis 2018, il assure aujourd'hui ses missions pour le compte de 10 communes adhérentes, soit environ 370 agents, services de l'EPCI compris.

SE FORMER TOUT AU LONG DE SA CARRIÈRE : UN ENGAGEMENT PARTAGÉ

La formation est au cœur de la politique de ressources humaines de la CLCL. Elle constitue à la fois **un droit et un devoir pour les agents**, mais aussi **une garantie pour les habitants** : celle de services publics assurés par des professionnels compétents, formés et adaptés aux évolutions de leurs missions.

Dès leur arrivée, les nouveaux agents suivent un parcours de formation obligatoire qui leur permet de mieux connaître leur environnement de travail et de sécuriser leurs pratiques :

- **La formation d'intégration** : pour comprendre l'organisation et le fonctionnement des collectivités.
- **La formation de professionnalisation** : pour s'adapter à leur emploi et maintenir leurs compétences à jour.
- **La formation santé et sécurité** : incluant par exemple la conduite d'équipements, l'usage de matériels spécifiques ou la prévention des risques.

Tout au long de leur carrière, les agents peuvent ensuite accéder à des formations complémentaires, leur permettant d'évoluer, de se perfectionner ou de préparer l'avenir :

- **La formation de perfectionnement** : actualisation des connaissances face à l'évolution des missions.
- **Les préparations aux concours et examens** : pour favoriser la mobilité interne et l'évolution professionnelle.
- **La formation personnelle** : avec des dispositifs tels que le bilan de compétences, la validation des acquis de l'expérience ou le congé de formation.

Le **Compte Personnel de Formation (CPF)**, alimenté chaque année par la collectivité, complète ce dispositif en donnant à chacun

la possibilité de développer de nouvelles compétences ou d'obtenir une qualification, dans le cadre d'un projet professionnel.

2024 : UNE OFFRE DE FORMATION DIVERSIFIÉE ET RENFORCÉE

En 2024, la CLCL a organisé **27 actions de formation** en lien avec le **CNFPT**, organisme national de référence pour la formation des agents territoriaux. La contribution de la collectivité s'est élevée à près de **20 000 €**.

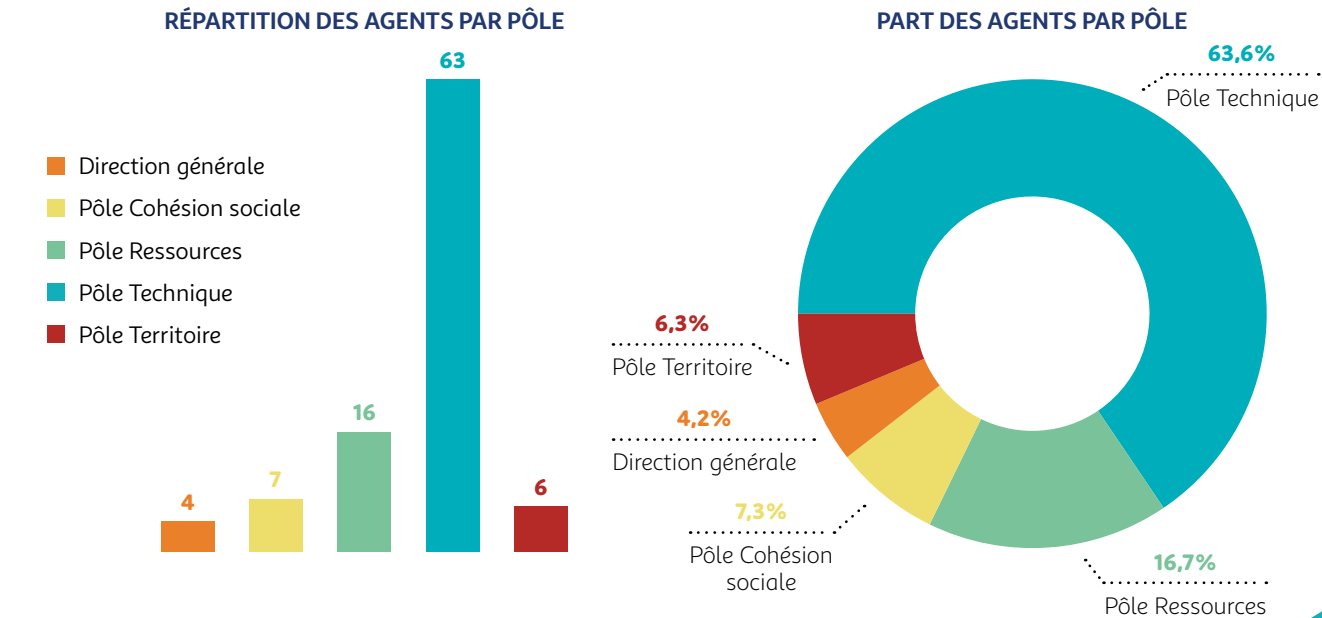
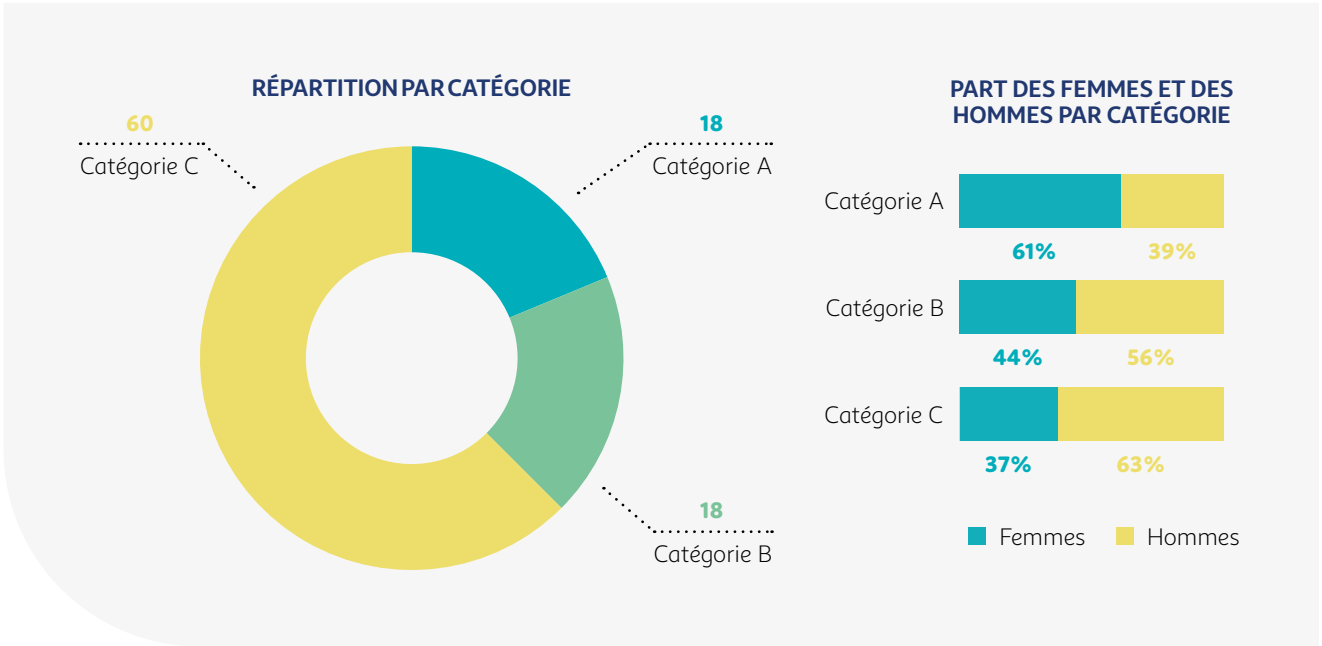
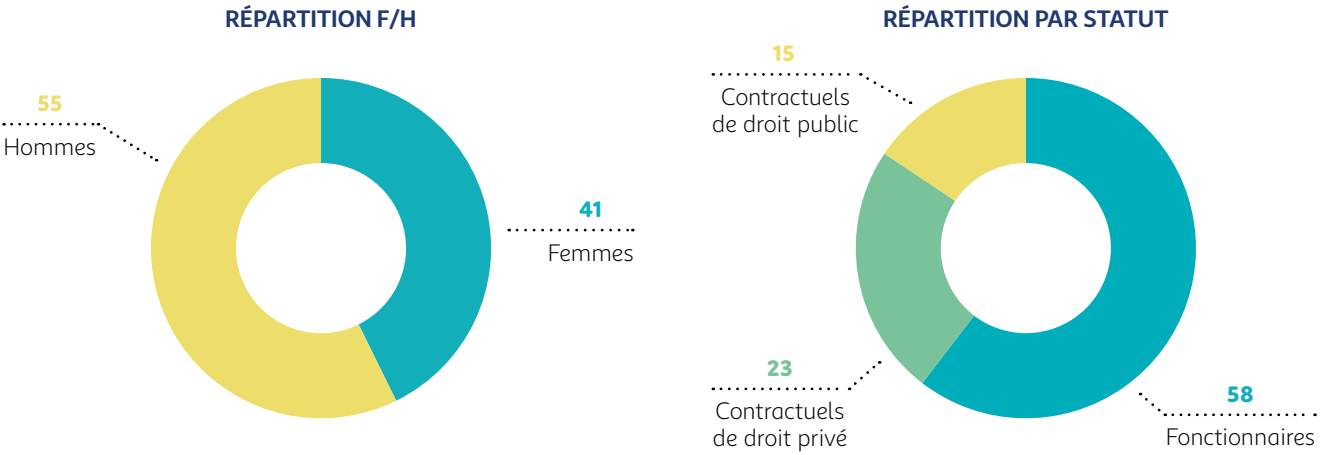
Pour la première fois, la collectivité a également souscrit un abonnement à la plateforme **WATURA**, spécialisée dans la formation en ligne pour les métiers de l'eau et de l'assainissement. Ce nouvel outil, proposé aux **23 agents du service eau et assainissement**, représente un investissement de **8 000 €**.

Enfin, la collectivité a consacré plus de **15 000 €** à des formations en matière d'hygiène et de sécurité. Celles-ci concernent notamment le **sauveteur secouriste du travail (SST)**, l'**autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)** ou encore les **habilitations électriques**. Au total, **41 agents** en ont bénéficié en 2024.

UN NOUVEAU RÈGLEMENT DE FORMATION ADOPTÉ

Adopté fin 2023 par les instances communautaires, le **règlement de formation** est entré en application le **1^{er} janvier 2024**. Ce document rassemble en un seul support : les **acteurs de la formation**, les **différents types de dispositifs existants**, ainsi que les **modalités de départ en formation**. Il constitue un outil pratique pour mieux comprendre et organiser l'accès à la formation tout au long de la carrière.

REPARTITION DES AGENTS



SYSTÈME D'INFORMATIONS

Le service Système d'informations gère l'informatique et la téléphonie fixe et mobile dans le respect de la réglementation et des préconisations nationales, notamment en matière de cybersécurité et de protection des données personnelles. La cellule SIG (Système d'Information Géographique) est rattachée à ce service.

UN ÉCOSYSTÈME SIG 100 % OPEN SOURCE

En 2024, la base de données SIG de la collectivité a été entièrement refondue autour d'outils **open source** : Ubuntu Linux pour le système d'exploitation, QGIS pour le client SIG, Mergin Maps pour la mobilité et PostgreSQL/PostGIS pour la base de données relationnelle (SGBDR).

LES AVANTAGES MAJEURS



UBUNTU LINUX
Stabilité et sécurité, sans coût de licence



QGIS
Client SIG puissant et personnalisable grâce à ses nombreux plugins



MERGIN MAPS
Collecte de données sur le terrain, pour un gain d'efficacité



POSTGRESQL/POSTGI
Gestion performante et robuste des données géospatiales

L'open source permet de réaliser des économies, de bénéficier d'une flexibilité et de s'appuyer sur une innovation continue, tout en contribuant à une communauté mondiale. Il offre également transparence et sécurité, le code source étant accessible à tous.

LOLEA REMPLACE MESURESTEP

En 2024, la collectivité a déployé **LOLEA**, un logiciel développé par DLM Soft pour faciliter la gestion réglementaire de l'autosurveillance des stations de traitement :

- suivi des programmes annuels,
- transmission des données SANDRE,
- production des bilans annuels.

Grâce à l'interconnexion des sites, les agents peuvent désormais accéder à l'outil

directement depuis les stations, ce qui simplifie leur travail et renforce le respect des obligations réglementaires et le fonctionnement des postes de relevage.

ACTIONS COURANTES • 191 tickets informatiques déposés par les utilisateurs ont été résolus • 55 737 vulnérabilités (CVE) corrigées sur le parc informatique. Les CVE (Common Vulnerabilities and Exposures) sont des failles de sécurité recensées au niveau international. Leur

correction régulière garantit un haut niveau de sécurité, en limitant les risques liés aux cybermenaces • Sécurisation de la station d'épuration de Ploudaniel : segmentation réseau, mise à niveau des systèmes et du SCADA • 133 plans de réseaux d'eau intégrés dans le SIG (soit 10,5 km en eaux usées et 11,5 km en eau potable) • Mise à jour et publication du PLUi sur le Géoportail de l'Urbanisme et GéoPaysdeBrest •

COMMANDE PUBLIQUE & ASSURANCES

Le service commande publique et assurances travaille en transversalité avec l'ensemble des acteurs de la chaîne de l'achat. Composé de 2 agents, il a pour mission principale l'analyse du besoin, la passation et le suivi administratif et financier des procédures de marchés publics et délégations de service public.

VERS UNE COMMANDE PUBLIQUE PLUS DURABLE

La CLCL a inscrit la transition écologique au cœur de son action, notamment à travers son **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)**. Dans ce cadre, elle vise la labellisation "**Territoire Engagé en Transition Écologique**".

Un des leviers les plus puissants pour agir, c'est la **commande publique** : l'ensemble des achats réalisés par la collectivité auprès des entreprises (travaux, fournitures, services...). Or, cela représente un poids considérable : près de **15 % du PIB national** en France. Autrement dit, chaque marché public peut devenir un moyen concret de soutenir la transition écologique et sociale.

CONCRÈTEMENT, QU'EST-CE QUE ÇA CHANGE ?

Depuis 2024, la CLCL intègre systématiquement des **critères environnementaux** (au moins deux) et des **critères sociaux** (au moins un) dans ses appels d'offres, sauf cas particuliers liés à la nature de l'achat. Ces critères peuvent peser différemment dans la sélection des offres, selon le type de marché, mais ils deviennent incontournables.

En parallèle, des **clauses d'exécution** liées au développement durable pourront être intégrées aux cahiers des charges : par exemple, privilégier des matériaux recyclés, limiter les consommations d'énergie ou favoriser l'insertion professionnelle.

UN TRAVAIL COLLECTIF

Cette évolution est le fruit d'une **large concertation en interne** : le service commande publique a piloté la démarche, avec l'appui d'un stagiaire pendant six mois, et l'implication des services de la collectivité. Un "Guide des achats durables" a ainsi été édité à l'usage des agents.

UN APPEL AUX ENTREPRISES DU TERRITOIRE

Ces changements supposent parfois d'adapter ses pratiques. Mais ils sont aussi une **opportunité** : celle de valoriser un savoir-faire responsable, de répondre à des attentes sociétales fortes et de contribuer, ensemble, à une transition écologique juste et partagée.



ENTREPRISES RETENUES EN 2024

AJBD • Auxilium • Cabinet Bourgois • Cameros
CMB Prolians • Consultassur • Domontage • Ecofinance • Eurovia • Fédération Régionale Familles Rurales de Bretagne • Guillaume Appriou Architecte • GAA • Geosat • Ginger Burgeap • Hedimag • HPC • Envirotec • Jo Simon • Le Creps • Liziard • Maître du Rêve • Manjot environnement • Marc SA • Saur • Sinbio • Studio Bel • Sulo • Tecurbis • Telerep • TLTP

EN CHIFFRES !

33

marchés
passés

59,7%

Part des entreprises
locales attributaires

Entreprises basées en Bretagne

3 921 829 €

Montant total HT
notifié par la CLCL

Données pour la CLCL (hors AMO). Dossiers ayant fait l'objet d'un traitement par le service (d'autres contrats de la commande publique peuvent faire l'objet d'une gestion internalisée des directions).

FINANCES

Le rapport financier 2024 de la CLCL est tiré de l'analyse du compte administratif, réalisée chaque année à l'occasion de son vote. Elle porte sur l'ensemble des réalisations budgétaires de l'exercice considéré, accompagnée de la présentation d'indicateurs illustrant la situation financière de la collectivité.

UN PARTENARIAT RENFORCÉ POUR UNE GESTION PUBLIQUE MODERNE ET EFFICACE

En 2024, la CLCL a consolidé sa gestion financière en signant un partenariat avec la Direction départementale des Finances publiques (DDFiP) du Finistère. Ce rapprochement vise à renforcer l'efficacité de la gestion publique tout en améliorant la qualité du service rendu aux usagers.

La CLCL se distingue par sa rigueur comptable : un **taux de recouvrement des recettes de 99,81 %**, des **délais de paiement moyens de 19 jours** (13 jours pour le budget principal) et un **indice de pilotage de 97,61 %**, largement au-dessus de la moyenne départementale. Sur **8 718 mandats émis**, moins de 1 % ont été rejetés.

Le partenariat avec la DDFiP permet de franchir un nouveau cap, avec des objectifs clairs : dématérialisation des échanges, réduction des délais de paiement pour soutenir l'économie locale, amélioration du recouvrement et renforcement de l'expertise fiscale et financière des élus et services.

S'inscrivant dans le cadre du régime de responsabilité financière unifiée (depuis janvier 2023), ce partenariat illustre la **volonté de la CLCL d'adopter les meilleures pratiques en matière de gestion publique et de servir au mieux les habitants du territoire.**



ZOOM

LA CLCL SCRUTÉE À LA LOUPE PAR LA CRC

En 2024, la CLCL a fait l'objet d'un **contrôle par la Chambre Régionale des Comptes (CRC) de Bretagne**, portant sur les exercices 2019 à 2024. Ce contrôle s'est déroulé d'octobre 2024 à janvier 2025 et a mobilisé les agents de la collectivité pour **collecter et transmettre plusieurs centaines de documents**.

Les magistrats de la CRC sont venus sur place pour examiner la **gestion financière, la gouvernance, l'organisation des ressources humaines et l'efficacité des politiques publiques**. Ils ont eu accès à tous les documents nécessaires pour évaluer la conformité et la qualité de la gestion de la CLCL sur la période contrôlée.

À la fin de cette phase, la CRC adressera à la présidente un **rapport d'observations provisoires**. La collectivité pourra y répondre avant l'arrêt du **rapport définitif**, qui sera présenté à l'assemblée et rendu communicable au public.



Au centre, Benoît Brocart, directeur départemental des Finances publiques du Finistère, et Claudie Balcon, présidente de la CLCL, ont signé un engagement partenarial, entourés de leurs équipes respectives.

EN CHIFFRES !

30 611

Population DGF

30 454 en 2023

La population DGF est constituée de la somme de : la population INSEE, le nombre de résidences secondaires et le nombre de places de caravanes présentes sur le territoire de la CLCL.

111 €

Encours de la dette par habitant

123 € en 2023

Cet indicateur correspond à l'encours total de la dette de la CLCL divisé par la population INSEE du territoire.

Encours moyen de la dette par habitant des communautés de communes en France : 296 €

8 920 592 €

Produit fiscal brut

8 730 167 € en 2023

Le produit fiscal brut correspond à l'ensemble des recettes fiscales perçues par la CLCL avant déduction ou redistribution.

6 067 771 €

Produit fiscal net

5 867 729 € en 2023

Le produit fiscal net est le montant des recettes fiscales restantes après déduction des transferts financiers et des reversements obligatoires aux communes membres.

1 156 154 €

Dotation globale de fonctionnement

1 073 843 € en 2023

Cette dotation annuelle versée par l'État constitue une source de financement pour la CLCL lui permettant de mener à bien ses missions de service public et de développement local.

315 €

Potentiel fiscal par habitant

261 € en 2023

C'est la somme que produiraient les quatre taxes directes si la CLCL appliquait le taux moyen national à chacune d'elles.

Potentiel fiscal moyen par habitant des communautés de communes en France : 617 €

0,40

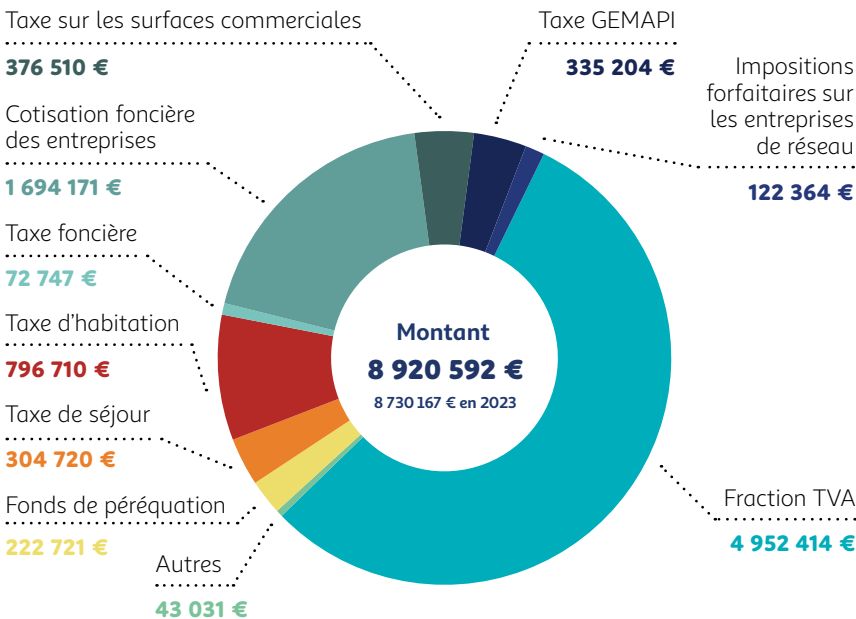
Coefficient d'intégration fiscale

0,40 en 2023

Le CIF permet de mesurer l'intégration de la CLCL sur son territoire. Sur 1€ versé par le contribuable, 60 centimes sont à destination de sa commune et 40 centimes à destination de la CLCL.

Coefficient d'intégration fiscale moyen des communautés de communes en France : 0,39

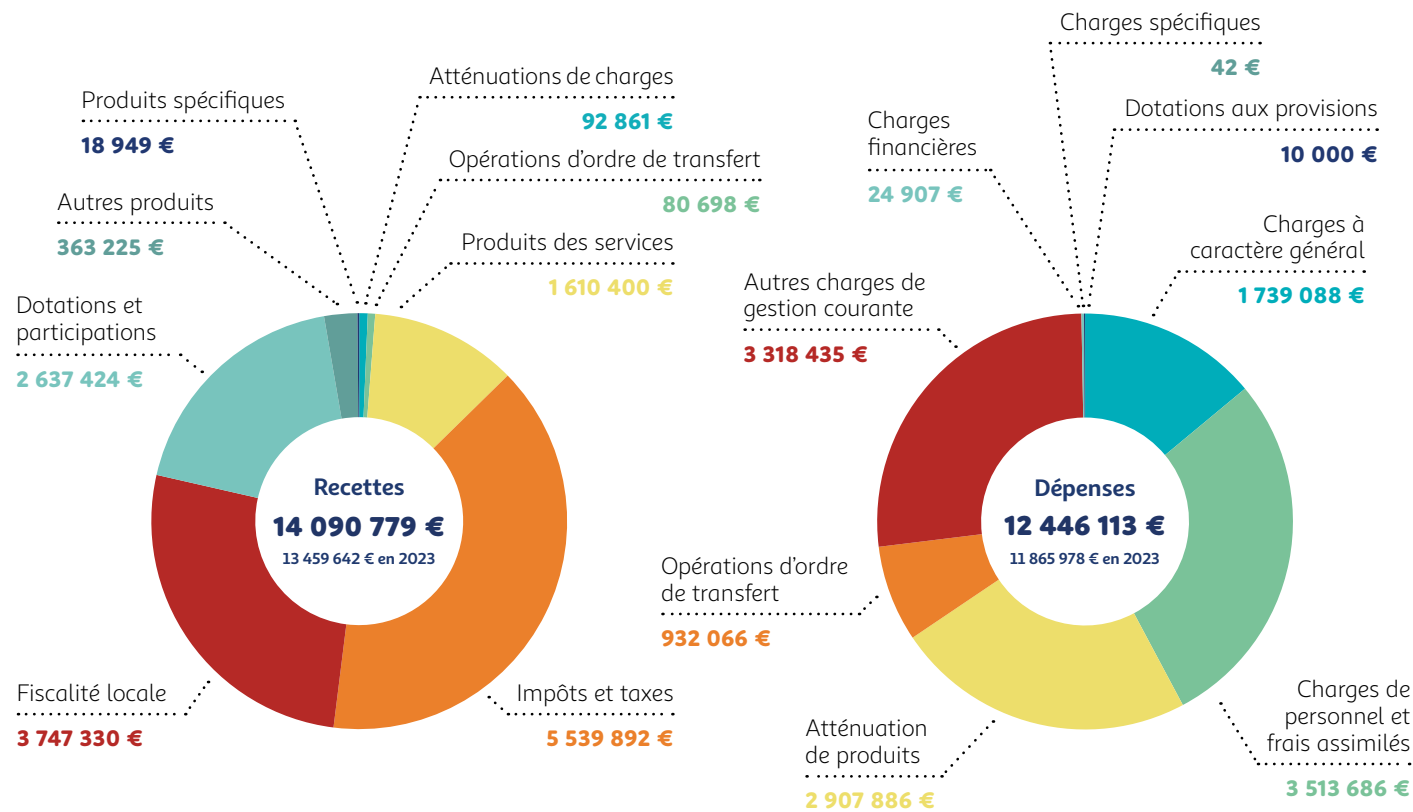
RÉPARTITION DU PRODUIT FISCAL PAR CATÉGORIES D'IMPÔTS



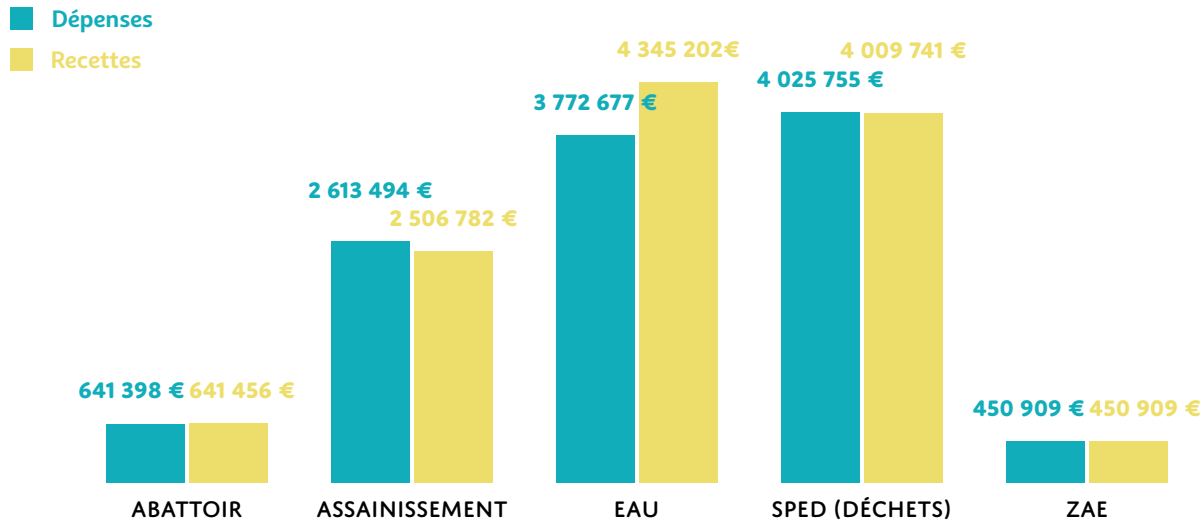
I BUDGET DE FONCTIONNEMENT • COMPTES ADMINISTRATIFS



BUDGET PRINCIPAL



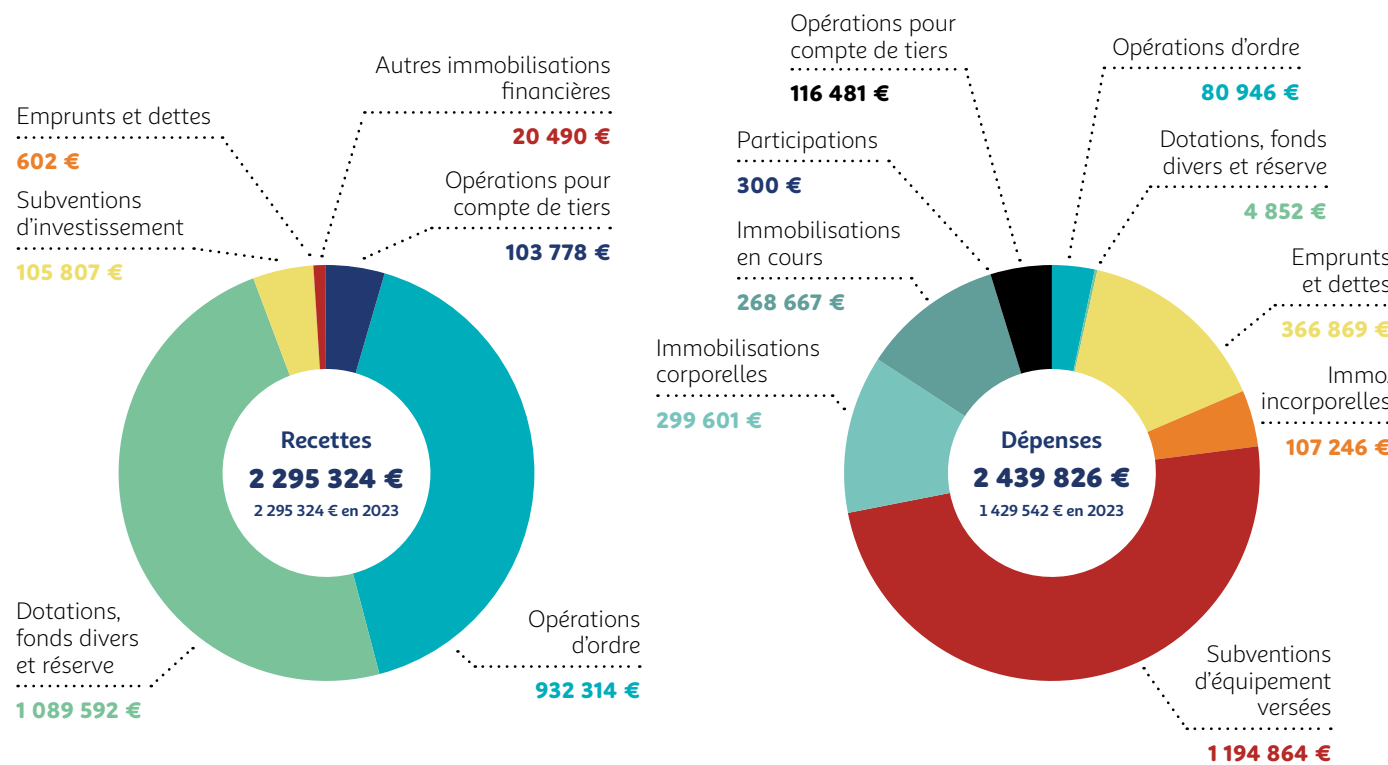
BUDGETS ANNEXES



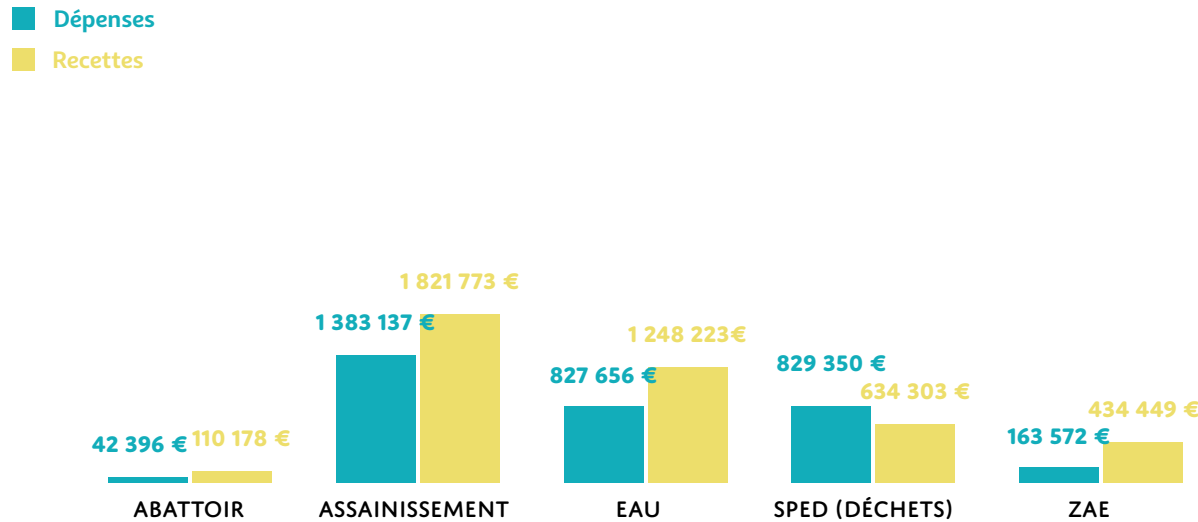
I BUDGET D'INVESTISSEMENT • COMPTES ADMINISTRATIFS



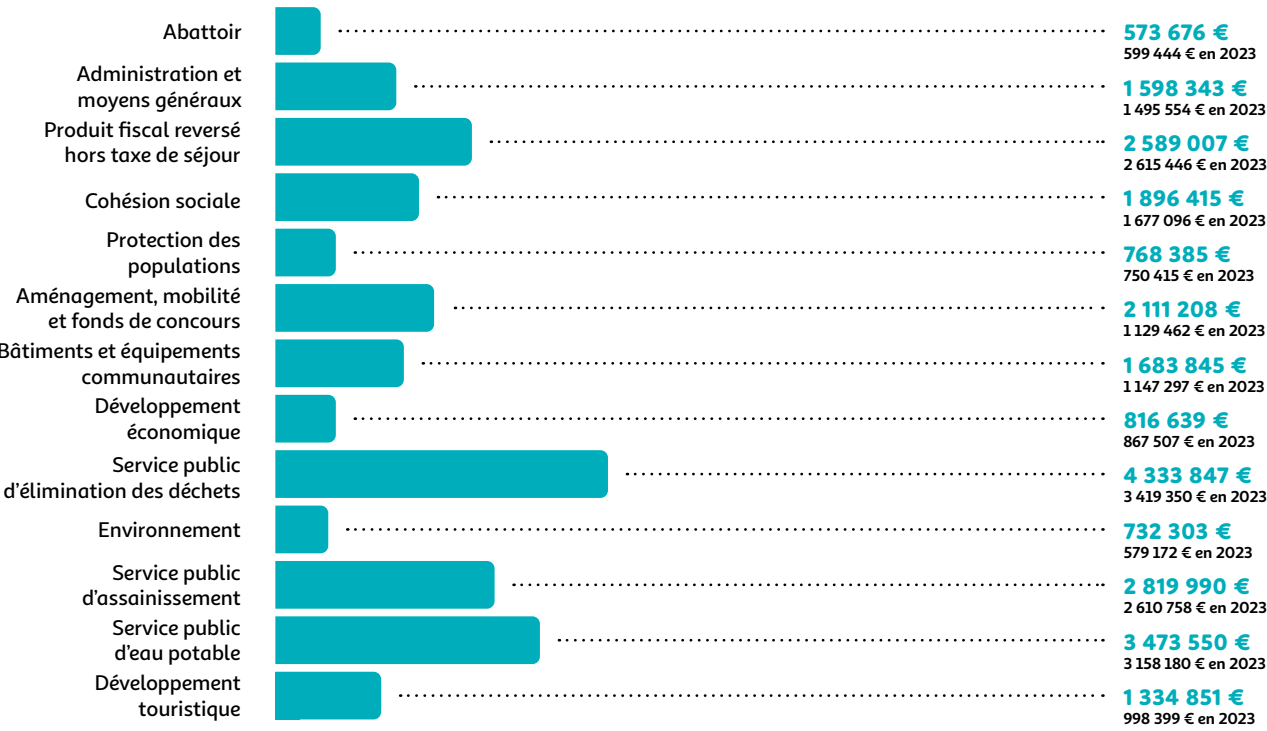
BUDGET PRINCIPAL



BUDGETS ANNEXES

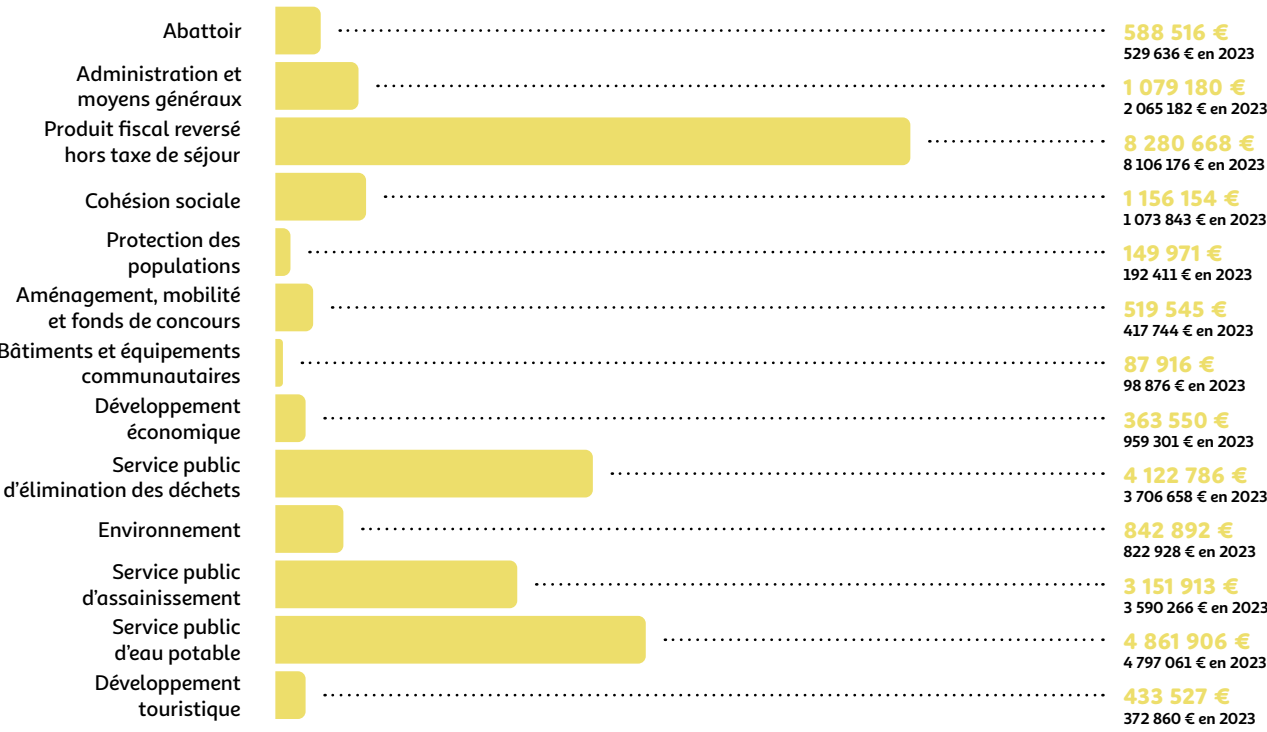


I DÉPENSES • RÉALISATIONS PAR SERVICES (TOUS BUDGETS)



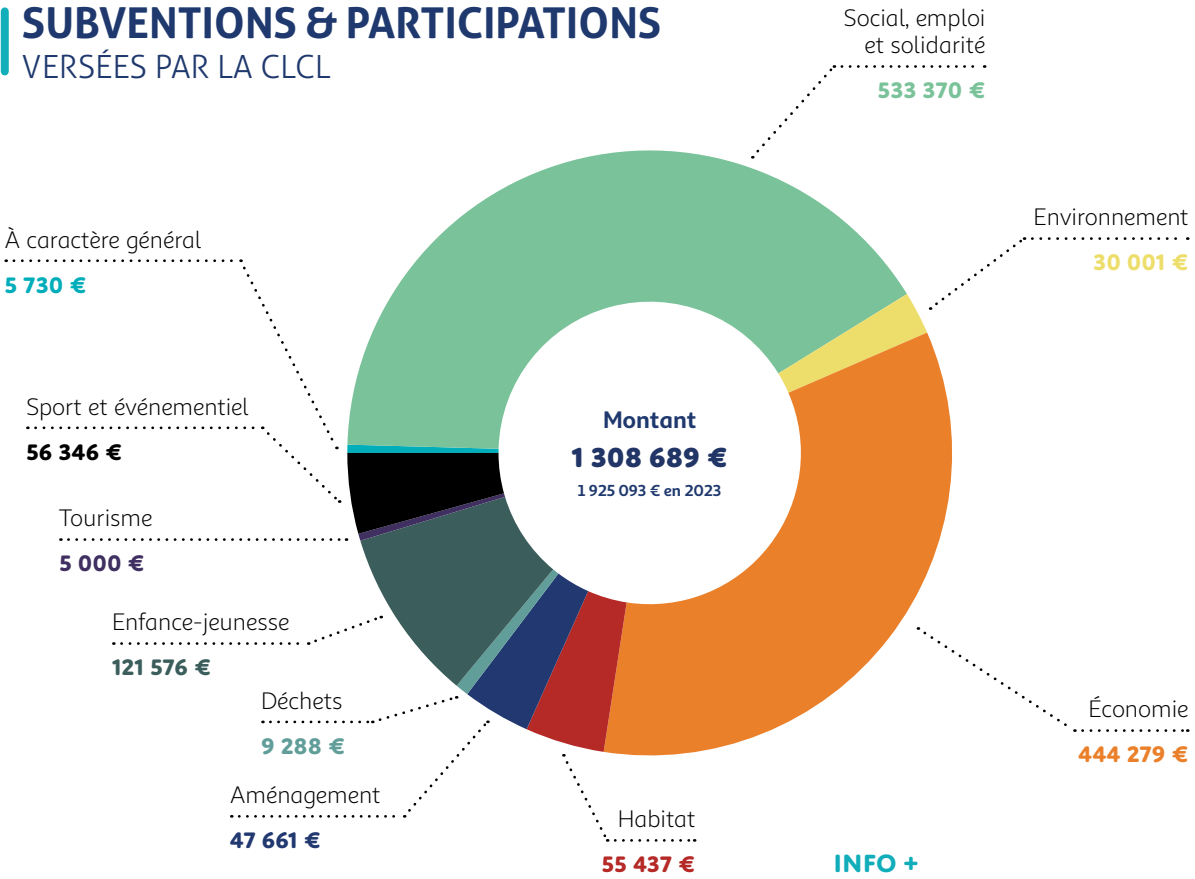
TOTAL : 24 732 059 €
21 048 080 € en 2023

I RECETTES • RÉALISATIONS PAR SERVICES (TOUS BUDGETS)



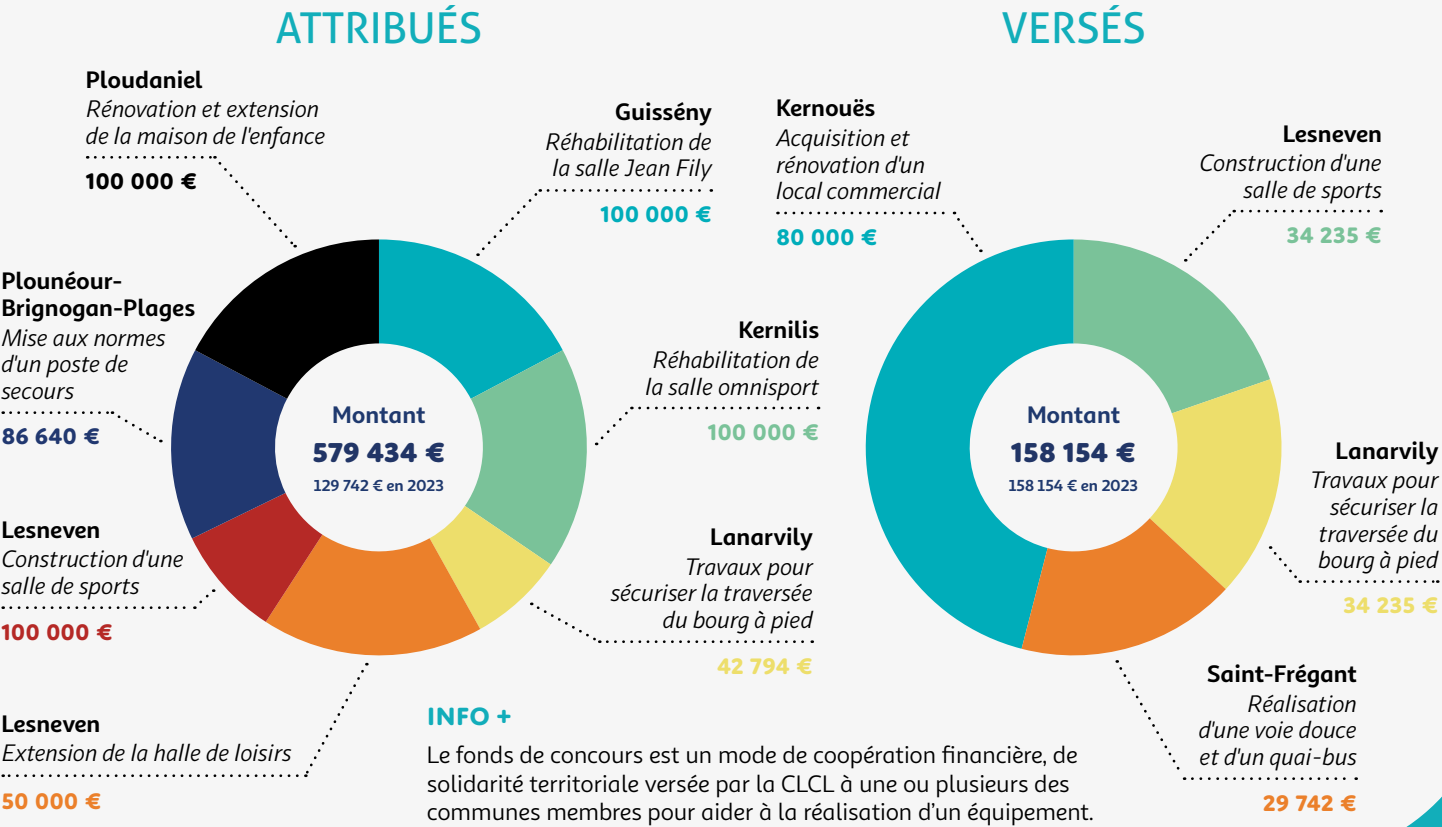
TOTAL : 25 638 525 €
26 732 941 € en 2023

II SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS
VERSÉES PAR LA CLCL



INFO +
En respect du principe de spécialité, la CLCL peut octroyer des subventions uniquement dans le cadre de ses compétences. Elles doivent répondre à un intérêt public local.

III FONDS DE CONCOURS
ATTRIBUÉS ET VERSÉS PAR LA CLCL



INFO +
Le fonds de concours est un mode de coopération financière, de solidarité territoriale versée par la CLCL à une ou plusieurs des communes membres pour aider à la réalisation d'un équipement.

PROPOSER UN
SERVICE PUBLIC
DE **PROXIMITÉ**

1-1
111

PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS DE LA CLCL



TOURISME CÔTE DES LÉGENDES OFFICE DE TOURISME

Tourisme Côte des Légendes - Nord Bretagne est un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) mis en place le 1^{er} janvier 2011. Créé par une délibération du conseil communautaire du 23 juin 2010, Tourisme Côte des Légendes assure ses missions, dans le cadre d'une convention d'objectifs avec la CLCL.

CHIFFRES 2024

- 1 077 189 € de budget
- 341 344 € de recettes (+0,93 % / 2023)
- 47 040 visiteurs (+2 % / 2023)
- 304 720,48 € de taxes de séjour collectés (+15,5 % / 2023)



SERVICE INFO JEUNES

Le SIJ est ouvert à tous et toutes, aux jeunes (15 - 30 ans) et à leurs familles, gratuitement et sans rendez-vous. C'est un lieu d'information, de services et de soutien à l'expression des jeunes. C'est un espace libre de consultation, sans formalité à l'entrée, où l'on peut solliciter l'aide d'un animateur.

CHIFFRES 2024

- 483 personnes reçues (547 en 2023)
- 38 interventions en milieu scolaire



L'ÉPICERIE SOLIDAIRE TI AR SIKOUR

Gérée par la CLCL, l'Épicerie solidaire - Ti ar Sikour vient en aide aux personnes du territoire rencontrant des difficultés. Implantée dans l'Espace Kermaria, elle leur permet de bénéficier de produits alimentaires et d'hygiène vendus à 10 % de leur valeur marchande, soulageant ainsi leurs dépenses quotidiennes.

CHIFFRES 2024

- 394 personnes aidées (355 en 2023)
- 13,7 tonnes de produits distribués (13,5 en 2023)
- 7,9 tonnes de produits issus de la collecte annuelle de la Banque Alimentaire (6,7 en 2023)
- 8 ateliers organisés (11 en 2023)



FRANCE SERVICES

Cet espace accompagne les habitants dans l'ensemble de leurs démarches administratives du quotidien. Sur le territoire de la CLCL, France services bénéficie de deux sites distincts basés à Lesneven : au siège de l'Hôtel communautaire et au Centre Socioculturel Intercommunal.

CHIFFRES 2024

- 14 000 démarches réalisées
- 55 accompagnements/jour



ZOOM

LA CLCL POSSÈDE ET/OU GÈRE PLUSIEURS ÉQUIPEMENTS

- 1 service infos jeunes (SIJ) • 1 épicerie solidaire • 2 déchèteries, 10 zones d'activités économiques (ZAE) • 3 unités de production d'eau potable • 9 réservoirs d'eau • 5 stations d'épuration • 1 aire d'accueil des gens du voyage • 1 piscine • 1 centre social intercommunal (CSI) • des ateliers techniques • 1 hôtel communautaire • 1 espace France Services • 1 abattoir multi-espèces • 1 complexe sportif et culturel • 1 office de tourisme • Meneham



COMPLEXE DE KERJÉZÉQUEL

Inauguré en 2006, le complexe sportif et culturel de Kerjézéquel est un lieu de vie incontournable du territoire. Cette salle est exploitée au quotidien par les associations sportives, culturelles et de parents d'élèves ainsi que par les écoles. Ponctuellement, elle accueille des événements d'envergure comme les Tréteaux chantants, le Festival Légend'air ou encore la Fête de l'Économie Locale.

CHIFFRES 2024

- 93 % d'occupation
- 5 838 heures d'utilisation de la salle



ABATTOIR COMMUNAUTAIRE MULTI-ESPÈCES

Situé au cœur d'une importante région d'élevage, l'abattoir communautaire de Lesneven marque une volonté politique affirmée de maintenir et de développer un service public en cohérence avec le milieu rural. La CLCL prend à sa charge l'exploitation en régie directe de l'abattoir en 1996 et investit pour sa mise aux normes. Mettre en avant le savoir-faire de notre territoire, son authenticité, respecter la proximité, être en cohérence avec le cadre de vie, telles sont les valeurs qui conduisent l'activité de cet outil structurant.

CHIFFRES 2024

- 1 087 tonnes d'animaux abattus (1 049 t en 2023)
- 560 000 € de chiffre d'affaires (528 456 € en 2023)



SPADIUM ABERS LESNEVEN PÔLE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

Le Spadium Lesneven Abers est né d'une volonté chère à la CLCL et au Pays des Abers, celle de faciliter l'accès à l'apprentissage de la nage aux quelque 70 000 habitants des deux territoires, et notamment des plus jeunes. Un contrat de concession de service public a été établi pour une durée de 26 ans : la SASU Menguy assure l'exploitation et l'entretien de l'équipement.

CHIFFRES 2024

- 33 582 élèves accueillis (36 714 en 2023)
- 1 222 séances dispensées (1 229 en 2023)
- 520 300 € de participation CLCL
- 1 965 707 € de dépenses
- 2 050 914 € de recettes
- 85 206 € de résultat

PROMOUVOIR LA PRATIQUE DES MOBILITÉS ACTIVES

V'LÉGENDES : DES VÉLOS ÉLECTRIQUES, DES ABRIS SÉCURISÉS ET UN SERVICE QUI PREND DE LA VITESSE

Deux ans après son lancement, le service V'Légendes poursuit sa route et séduit de plus en plus d'habitants. Conçu pour faciliter la mobilité douce sur le territoire, il ne cesse de s'adapter aux besoins exprimés par ses usagers. L'année 2024 aura marqué une nouvelle étape, avec un règlement plus souple, l'arrivée de stationnements sécurisés et une fréquentation en forte hausse.

UN SERVICE DE LOCATION MIEUX ADAPTÉ

Afin de favoriser la rotation des vélos et permettre au plus grand nombre d'en bénéficier, la **durée de location des vélos à assistance électrique (VAE) a été harmonisée** à 3 mois (75 €). Le vélo cargo électrique peut, quant à lui, être loué pour 1 mois (50 €, renouvelable deux fois) ou 3 mois (125 €).

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT : DES ABRIS VÉLOS À DISPOSITION

Grande nouveauté de l'année : trois sites stratégiques accueillent désormais des stationnements sécurisés pour vélos

- **Gare routière de Lesneven** : un abri fermé de 20 places, pensé pour la multimodalité avec les cinq lignes de cars BreizhGo
- **Zone d'activités de Mescoden à Ploudaniel** : 20 places sécurisées pour les nombreux salariés du secteur
- **Le Folgoët, rue de Brest** : quatre box individuels, en lien avec l'aire de covoiturage et l'arrêt de car



Composé d'une flotte de 18 VAE classique et dit cargo, le service V-Légendes permet aux habitants de tester un vélo électrique en situation réelle.

UN SERVICE QUI SE DÉVELOPPE

Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- **33 habitants** ont utilisé le service de location en 2024 (contre 16 en 2023), pour un total de **5 566 km parcourus**
- **L'usage s'élargit à 10 communes**, alors qu'il se concentrait surtout sur Lesneven et Le Folgoët l'an passé
- **L'âge moyen des usagers s'établit à 51 ans**, signe que le VAE attire une population diversifiée
- **Côté stationnement, 6 usagers réguliers** fréquentent l'abri de la gare routière et **1 utilisateur** celui de Mescoden

UN AVENIR PROMETTEUR

Avec **17 VAE**, un vélo cargo et déjà une communauté d'utilisateurs fidèles, **V'Légendes devient un outil au service de la transition écologique** et de la mobilité de demain.

DES ACTIONS DE COMMUNICATION POUR FAVORISER LA PRATIQUE DU COVOITURAGE AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

Pour développer la pratique du covoiturage, un **réseau de référents covoiturage a été mis en place** constitué d'un élu par commune. Une première réunion a eu lieu le 16 avril 2024 pour définir le rôle des référents et présenter cette nouvelle démarche. Elle est suivie d'une seconde réunion de co-construction du plan de communication le 21 mai 2024. Concrètement cela s'est traduit par une **campagne de communication déployée en septembre 2024**, que ce soit par le biais d'affiches ou encore de marquage au sol temporaire pour susciter la curiosité et promouvoir la pratique du covoiturage. Cette campagne a également été relayée dans la presse locale et dans les bulletins municipaux.

DES ENTREPRISES SENSIBILISÉES AU COVOITURAGE

En parallèle du travail effectué auprès des habitants, les entreprises de la zone d'activités économiques de Mescoden à Ploudaniel ainsi que l'entreprise Even ont été accompagnées.

Le potentiel de covoiturage pour le personnel des entreprises a été analysé. Sous forme de cartes, les entreprises de la ZAE de Mescoden ont pu **visualiser les opportunités de covoiturage dans la zone lors du "P'tit déjeuner entreprises"** du 18 juin 2024.

À l'initiative de l'entreprise Biobleud et pour faire suite à ce temps d'échange, les **salariés de la ZAE de Mescoden se sont réunis lors d'un pique-nique covoiturage**. Ce repas partagé a permis à des salariés de la zone de se rencontrer, de localiser sur une carte son

lieu de résidence et rencontrer de nouvelles personnes avec qui covoiturer.

L'entreprise Even a également profité de cette restitution dans ses locaux pour son personnel.

UNE RÉFLEXION SUR LA CRÉATION DE LIGNE DE COVOITURAGE À L'ÉCHELLE DU PAYS DE BREST

Le Pays de Brest a engagé une réflexion sur la **création de lignes de covoiturage** afin de renforcer la dynamique existante et encourager le recours au covoiturage notamment pour les trajets domicile - travail. Cette étude doit identifier des lignes de covoiturage à haut niveau de service, permettant à un passager de trouver un conducteur en moins de 10 minutes.

La 1^{ère} phase de travail, réalisée en 2024 par le bureau d'étude, a permis d'**analyser le potentiel des 26 axes pré-identifiés**, remontés au Pays de Brest par chaque EPCI.

ÉLABORATION DU PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ

Afin de structurer sa politique de mobilité, la CLCL a engagé l'**élaboration d'un Plan de Mobilités Simplifié** (PdMS). Il identifiera les actions à mettre en œuvre sur le territoire dans les années à venir pour répondre à l'objectif de rendre accessible l'ensemble du territoire à tous les habitants.

Pour mener à bien cette démarche, le bureau d'étude Tecurbis, spécialisé dans la planification de politique de mobilités, a été recruté. **L'année 2024 a été consacrée à la 1^{ère} phase de l'étude** : le diagnostic mobilité du territoire. Pour mieux comprendre comment se déplacent les habitants du territoire différents temps ont été réalisés :

- Une enquête en ligne, recueillant **689 réponses**
- Un questionnaire auprès des **14 communes** du territoire
- Des entretiens réalisés auprès de **14 partenaires** de la mobilité
- Un atelier regroupant **37 personnes** a clôturé cette phase de concertation

Les éléments recueillis et le travail d'analyse ont été présentés en décembre 2024 aux élus et partenaires.

BRETAGNE MOBILITÉS : UNE DYNAMIQUE RÉGIONALE À LAQUELLE LA CLCL SE PRÉPARE

En 2024, la Région Bretagne et les intercommunalités ont travaillé ensemble à la création de **Bretagne Mobilités**, un syndicat mixte destiné à coordonner et renforcer l'offre de transports à l'échelle régionale. La CLCL a pris part à cette concertation et se prononcera sur son adhésion au cours du 1^{er} semestre 2025.

FAITS MARQUANTS • Mise en service du vélo cargo électrique pour l'année 2024 • Lancement officiel des stationnements vélos sécurisés • Une enquête en ligne sur la mobilité a recueilli **689 réponses** • **37 participants** (élus, partenaires, habitants) ont participé aux **2 ateliers de concertation du plan de mobilité simplifié** • Mise en place d'un **village des mobilités durables** lors de la braderie des commerçants de Lesneven • Étude opérationnelle pour une **liaison cyclable sécurisée entre Lesneven - Plouider - Goulven**, en lien avec les services du **Département** •

LA CLCL AU SERVICE DES COMMUNES

SEPT FONDS DE CONCOURS ATTRIBUÉS POUR SOUTENIR LE DYNAMISME COMMUNAL

La CLCL a octroyé sept fonds de concours à des communes du territoire sur l'exercice 2024. Ces aides financières s'inscrivent dans une démarche cohérente avec les enjeux majeurs du projet de territoire défini en début de mandat, à savoir : la proximité, l'attractivité, la solidarité et la durabilité. L'attribution de ces fonds témoigne de l'engagement de la CLCL à soutenir des initiatives locales en faveur d'un développement harmonieux et respectueux des enjeux sociaux, économiques et environnementaux du territoire.

COMMUNES	PROJET	MONTANT DU FONDS DE CONCOURS	MONTANT ESTIMÉ DU PROJET (TTC)
GUISSÉNY	Réhabilitation de la salle omnisport Jean Fily	100 000 €	622 704 €
KERNILIS	Rénovation de la salle omnisport	100 000 €	1 500 000 €
LANARVILY	Travaux pour sécuriser la traversée du bourg à pied	42 794 €	213 968 €
LESNEVEN	Construction d'une nouvelle salle de sport	100 000 €	5 400 000 €
LESNEVEN	Extension de la halle de loisirs	50 000 €	420 000 €
PLOUDANIEL	Rénovation et extension de la Maison de l'enfance	100 000 €	2 841 600 €
PLOUNÉOUR-BRIGNOGAN-PLAGES	Mise aux normes du poste de secours SNSM	86 640 €	433 200 €

ZOOM

GROUPEMENT DE COMMANDES : DES ACHATS MUTUALISÉS POUR PLUS D'EFFICACITÉ

Le groupement de commandes permet aux collectivités d'unir leurs forces pour simplifier les procédures et réduire les coûts. En 2024, la CLCL et sept communes se sont regroupées pour recruter un AMO externalisé en assurances, démontrant une nouvelle fois l'intérêt de cette démarche collective.



Kernouës • Acquisition et rénovation d'un local commercial

ZOOM

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE : UN APPUI CONCRET AUX COMMUNES

En 2024, la CLCL a poursuivi son rôle d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) auprès des communes du territoire. Objectif : les accompagner dans leurs projets structurants en optimisant coûts, choix techniques et mobilisation des bons acteurs au bon moment.

Parmi les opérations marquantes : la réception de la salle de sport à Kernilis et d'un bâtiment réhabilité en bar-logement à Kernouës, ainsi que le lancement du chantier de la future salle de sport de Lesneven, dont la première pierre a été posée cette année.



Guissény • Réhabilitation de la salle omnisport Jean Fily



Kernilis • Rénovation de la salle omnisport



Plounéour-Brignogan-Plages • Mise aux normes du poste de secours SNSM

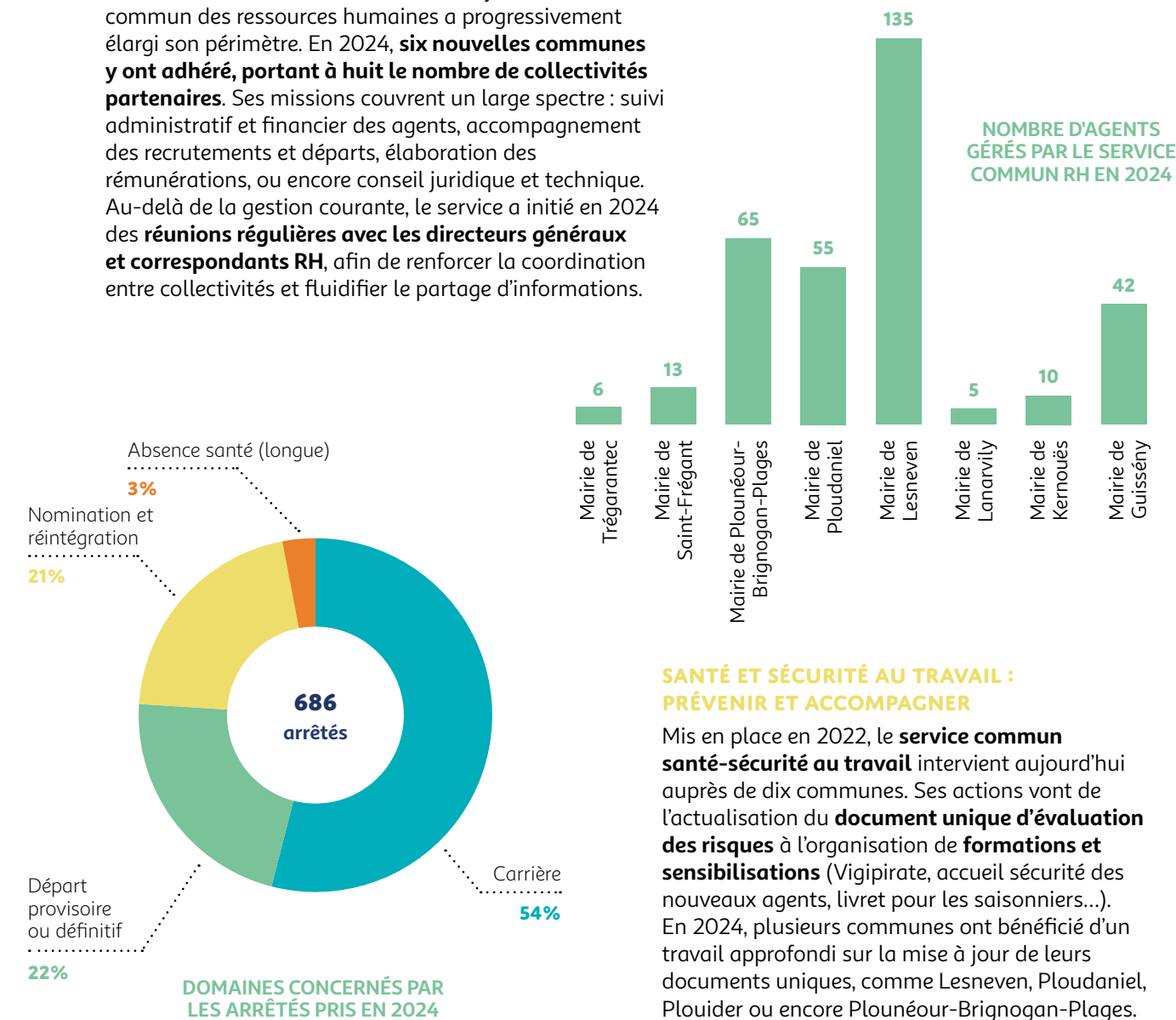
LA CLCL AU SERVICE DES COMMUNES

RESSOURCES HUMAINES ET SANTÉ-SÉCURITÉ : UN SERVICE COMMUN AU CŒUR DES COLLECTIVITÉS

Accompagner les communes dans la gestion de leurs agents, sécuriser les conditions de travail, harmoniser les pratiques... le service RHSST (Ressources humaines et Santé & Sécurité au travail) est devenu un maillon essentiel du fonctionnement intercommunal. Derrière cet acronyme, deux services communs qui apportent une expertise technique et un appui quotidien aux communes du territoire.

UN SERVICE COMMUN RH EN PLEIN ESSOR

Créé en 2018 avec Lesneven et Lanarvily, le service commun des ressources humaines a progressivement élargi son périmètre. En 2024, **six nouvelles communes y ont adhéré, portant à huit le nombre de collectivités partenaires**. Ses missions couvrent un large spectre : suivi administratif et financier des agents, accompagnement des recrutements et départs, élaboration des rémunérations, ou encore conseil juridique et technique. Au-delà de la gestion courante, le service a initié en 2024 des **réunions régulières avec les directeurs généraux et correspondants RH**, afin de renforcer la coordination entre collectivités et fluidifier le partage d'informations.



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL : PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER

Mis en place en 2022, le **service commun santé-sécurité au travail** intervient aujourd'hui auprès de dix communes. Ses actions vont de l'actualisation du **document unique d'évaluation des risques** à l'organisation de **formations et sensibilisations** (Vigipirate, accueil sécurité des nouveaux agents, livret pour les saisonniers...). En 2024, plusieurs communes ont bénéficié d'un travail approfondi sur la mise à jour de leurs documents uniques, comme Lesneven, Ploudaniel, Plouider ou encore Plounéour-Brignogan-Plages.

RENFORCER LE LIEN ENTRE LA COLLECTIVITÉ ET SES HABITANTS

REFONTE DU SITE INTERNET : UN PROJET PENSÉ AVEC ET POUR LES USAGERS

Lancé en 2016, l'actuel site internet de la CLCL ne répond plus aux besoins ni aux standards actuels. En 2024, une **refonte a été engagée**, pilotée par le service communication, pour créer un outil moderne, accessible et éco-conçu.

Le futur site **facilitera l'accès aux services publics du quotidien** (démarches, infos pratiques, projets) et garantira l'égalité d'accès pour tous.

Sobriété technique, optimisation des contenus et **réduction de l'empreinte carbone** guideront la conception.

144 habitants ont répondu à une **enquête en ligne** et des **ateliers de co-construction ont associé les agents**, grâce à la méthode des *personas*. Leurs contributions ont nourri le cahier des charges.

Avec ce nouveau site, la CLCL affirme sa volonté d'un service public plus simple, plus proche et plus durable.

"AGRI D'ICI" : UNE MINI-SÉRIE POUR VALORISER L'AGRICULTURE LOCALE

Lancée en 2023, la **série vidéo "Agri d'ici"** met en lumière une filière essentielle de notre territoire : l'agriculture. Portée par la CLCL, la Chambre d'agriculture de Bretagne et Tourisme Côte des Légendes, elle **valorise les métiers, savoir-faire et rôles des agriculteurs dans l'économie et la préservation des paysages**.

En 2024, le service communication a revu l'arche narrative et accompagné les tournages avec **Anicet Balcon**, réalisateur du projet. Trois épisodes explorent des filières emblématiques : le lait, les légumes et la viande de porc, à travers le témoignage de passionnés.

Le premier épisode, "Du pis à la crêpe", consacré à la filière laitière, a été **dévoilé en avant-première aux élèves de l'IREO le 15 octobre 2024**, avant d'être diffusé sur les réseaux sociaux de la CLCL.

TRÉTEAUX CHANTANTS 2024 : UNE ÉDITION RECORD !

La 12^e édition des Tréteaux chantants a rassemblé **600 spectateurs**, un record pour cet événement piloté par le service communication.

Douze candidats ont conquis le public avec des reprises allant des classiques de Brel, Aznavour ou Vartan à des choix plus modernes comme Mentissa ou Céline Dion. Une audace récompensée par un palmarès inédit :

- **Gildas Chapelain** avec "Et bam" de Mentissa (140 points)
- **Lionel Marc** avec "Amsterdam" de Jacques Brel (134 points)
- **Isabelle Loaec** "Encore un soir" de Céline Dion (129 points)

En seconde partie, le **chanteur et poète Gilles Servat** a envoûté la salle avec son incontournable Blanche Hermine.

ACCOMPAGNEMENT STRATÉGIQUE DES SERVICES

En 2024, le service communication a renforcé son **rôle de conseil stratégique** auprès d'autres services de la CLCL.

Avec le **Service Public d'Élimination des Déchets (SPED)**, une stratégie a été élaborée pour mieux faire connaître les missions du service, rapprocher la CLCL des habitants, et encourager les bons gestes pour améliorer tri, collecte et valorisation. Ce travail se poursuit en partenariat avec Citéo.

Avec le **service GEMAPI**, une démarche a été engagée pour sensibiliser au risque d'érosion côtière, développer la connaissance des enjeux et préparer les futures actions (dont des mesures de relocalisation). Plusieurs projets concrets verront le jour dès 2025.

FAITS MARQUANTS • Fête de l'Économie Locale #4 : création des visuels et pilotage du plan de communication, avec un renforcement du volet média grâce à la signature d'un partenariat presse avec Le Télégramme • 30 ans de la CLCL : réalisation d'interviews des deux anciens présidents et de la présidente actuelle dans les studios de Légende FM ; définition et lancement d'un plan de communication spécifique pour accompagner l'année anniversaire • Projet web : recrutement d'une chargée de mission dédiée (février-août 2024) • Accueil téléphonique modernisé : mise à jour des messages avec une nouvelle identité sonore et une version en breton, traduite avec la complicité d'Hervé Lossec •

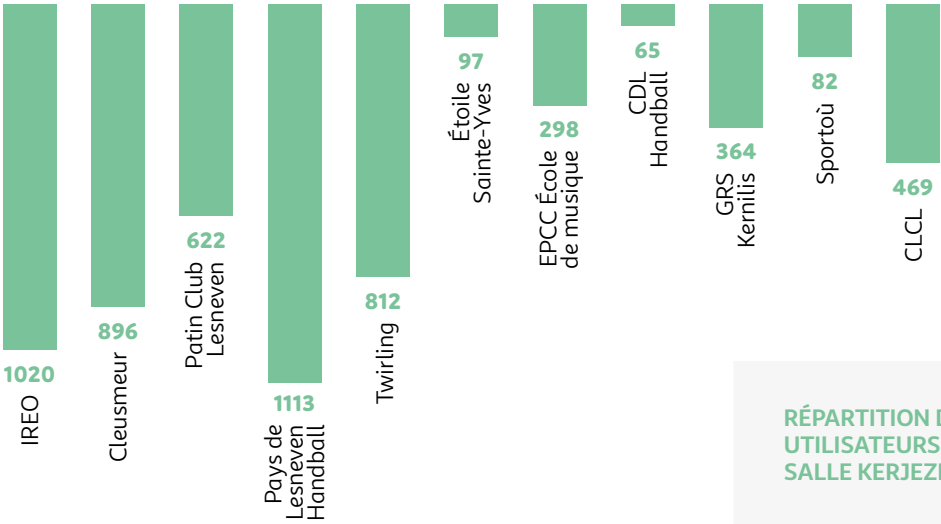
COMPLEXE DE KERJÉZÉQUEL



© Nadine Ragobert

UNE SALLE AU SERVICE DE TOUS

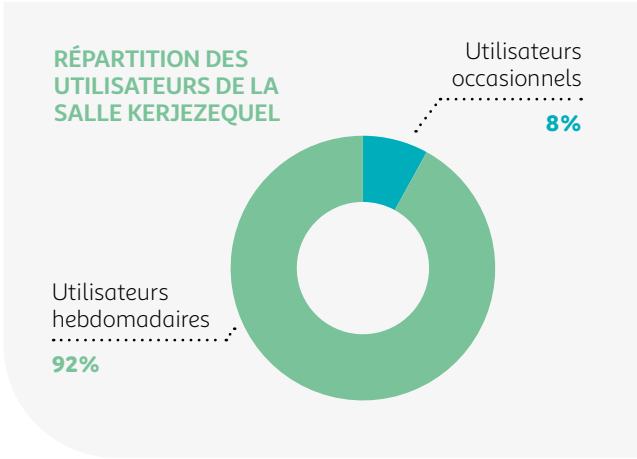
Inauguré en 2006, le complexe sportif et culturel de Kerjézéquel est un lieu de vie incontournable du territoire. Cette salle est exploitée au quotidien par les associations sportives, culturelles et de parents d'élèves ainsi que par les écoles. Ponctuellement, elle accueille des événements d'envergure comme les Tréteaux chantants, le Festival Légend'air ou encore la Fête de l'Économie Locale.



UTILISATEURS HEBDOMADAIRES EN 2024 (en heures / an)

UTILISATEURS OCCASIONNELS

ASC Parcou Lesneven • APEL Argoat Sacré-Cœur • Karaté do Lesneven • APE école Kernilis • Poker Club des Légendes • Maison de l'emploi Lesneven • Association Siel Bleu • RC Lesneven • Hockey Club Pagan • Amicale pétanque de Kerlouan • ASM Guissény • Legend'air • Terres Brest Océanes • Centre Socioculturel • SDIS



EN CHIFFRES !



SPADIUM DE LESNEVEN



UN ÉQUIPEMENT QUI FAIT LE PLEIN

Inauguré en 2014, le Spadium de Lesneven est né d'un partenariat entre la CLCL et la Communauté de communes du Pays des Abers. Pensé à la fois pour l'apprentissage de la natation et les loisirs familiaux, il s'est imposé en dix ans comme un lieu incontournable de la vie sportive et ludique du territoire. Tout comme la construction, la gestion de l'équipement repose sur le **Syndicat mixte du Pôle Aquatique Abers-Lesneven (SPAAL)**, qui assure notamment l'organisation des plannings scolaires et le financement du transport des élèves vers la piscine. L'exploitation quotidienne, elle, est confiée à la **société Menguy** dans le cadre d'une concession de 25 ans.

UNE FRÉQUENTATION EN HAUSSE

En 2024, le Spadium a confirmé son attractivité. **36 714 élèves** ont fréquenté les bassins, soit une progression notable par rapport aux années précédentes. Au total, la fréquentation globale (scolaires, public, activités) atteint **114 062 entrées**, se rapprochant ainsi du record de 2019 (116 833) et confirmant le rebond post-Covid.

COMMUNES	CLCL	PAYS DES ABERS
ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	19 753	15 532
ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE SYNDICAL	1 002	427
TOTAL TERRITOIRE SPAAL	20 755	15 959

EN CHIFFRES !



© Freepik

VERS UN NOUVEL APPRENTISSAGE DE LA NATATION

Le comité syndical du SPAAL a décidé, après concertation avec les enseignants et les partenaires éducatifs, de généraliser à partir de septembre 2025 les **stages massés** pour les maternelles et primaires (des séances quotidiennes pendant 2 semaines plutôt qu'une séance par semaine pendant 6 semaines), ainsi que la méthode de l'**aisance aquatique** (méthode qui favorise la confiance des enfants dans l'eau, et s'inscrit dans le **Plan national de lutte contre les noyades**).

EN SAVOIR +

Consultez le rapport d'activité du Spadium sur clcl.bzh

PRÉSERVER UN
ENVIRONNEMENT
DURABLE

1-1-1
1-1-1
1-1-1

DÉPLOYER COLLECTIVEMENT LE PLAN CLIMAT (PCAET)

ÉNERGIES RENOUVELABLES : LA CLCL ET LES COMMUNES PASSENT À L'ACTION

Depuis mars 2024, l'ensemble des communes du territoire, accompagnées par la CLCL, se sont engagées dans la définition de leurs Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAER). Ces zones, cartographiées puis délibérées en conseil municipal de chacune des 14 communes, sont désormais visibles sur le portail cartographique national des énergies renouvelables.

Ce travail collectif s'inscrit dans la continuité de l'étude de planification énergétique menée à l'échelle du Pays de Brest en 2023. Dans la foulée, la CLCL a rencontré chacune des communes en 2024 afin de leur restituer leur potentiel solaire (bâtis et parkings) et d'échanger sur leurs projets et réalisations concrètes.

DES PROJETS DÉJÀ BIEN ENGAGÉS

Sur le patrimoine communautaire :

- 3 installations photovoltaïques en fonctionnement (Hôtel communautaire, parking Kerjezequel et atelier SPED)
- 3 projets supplémentaires en réflexion

Sur le patrimoine communal :

- 3 installations existantes (atelier de Guissény, hangar de Plounéour-Brignogan-Plages, salle Kermaria au Folgoët)
- 8 projets en cours d'étude ou de réalisation

Un potentiel identifié :

- 19 GWh/an de production solaire possible sur les bâtis et parkings publics

UNE DYNAMIQUE LOCALE POUR UN ENJEU GLOBAL

Aujourd'hui, le patrimoine public du territoire produit déjà **0,9 GWh/an** d'électricité renouvelable. Les projets en cours devraient permettre d'atteindre à terme **24,7 GWh/an** supplémentaires.

À titre de comparaison, la consommation énergétique annuelle du territoire s'élève à **580 GWh** (dont **175 GWh d'électricité** ; source : Terristiry, 2020). Ces chiffres traduisent clairement l'implication croissante des communes et de la CLCL dans la transition énergétique.



Parking de la salle de
Kerjezequel en janvier 2025.

© CLCL



Visite d'une maison à la rénovation
énergétique exemplaire organisée
en juin 2024 par Énergie.

DES ANIMATIONS QUI FONT BOUGER LES LIGNES

En 2024, **près de 1 000 participants** ont pris part aux **24 animations** organisées par la CLCL autour de la transition écologique.

De la rénovation énergétique (**cafés Réno, visites de maisons rénovées**), à la culture (**ciné-débat, spectacle, conférence**), en passant par des ateliers ludiques (**2 Tonnes, fresque du climat, escape game**), l'année a été marquée par une belle diversité d'actions.

FORMER POUR MIEUX AGIR

La CLCL et cinq communes partenaires ont formé **42 agents** en 2024. Objectif : mieux comprendre les enjeux climatiques grâce à la **Fresque du climat** et identifier des leviers d'action avec un **atelier sur l'empreinte carbone**.

LES ENTREPRISES À L'HEURE DE LA TRANSITION

La newsletter économique a consacré **25 sujets à l'écologie** en 2024. Un temps fort : la **réunion du 15 octobre** sur la maîtrise énergétique, qui a permis aux entreprises de découvrir la plateforme **VECHALL**, l'appui d'**Éner'gence** et de la **CCI** pour réduire leur consommation.

OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE PARKING DE KERJEZEQUEL

Dans le cadre de la loi ApER, qui impose depuis juillet 2023 l'installation d'ombrières photovoltaïques sur au moins 50 % des parkings extérieurs de plus de 1 500 m², la CLCL a choisi de valoriser le parking de la salle de Kerjezequel à Lesneven. Résultat : **6 ombrières solaires, 500 kWc installés**, soit l'équivalent de la consommation de **246 foyers** (hors chauffage). Une opération exemplaire, mise en service et menée avec le groupement Ombrières en Finistère, dans le cadre d'une convention de 30 ans. La production de cette énergie verte a démarré en octobre 2024.

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : DES RÉSULTATS CONCRETS

Grâce à des actions ciblées (régulation du chauffage, extinction de l'éclairage public...), la CLCL a réduit ses consommations entre 2022 et 2023 de **-19 % sur les bâtiments** et de **-57 % sur l'éclairage public**. Des baisses marquées : Kerjezequel -37 %, Hôtel communautaire -27 %, Centre socioculturel -13 %. Résultat : **86 000 € économisés sur les factures d'énergie**. Une transition énergétique efficace, locale et mesurable !

FAITS MARQUANTS • Un nouveau groupe Sobriété/Rénovation/ENR a vu le jour. Sa première rencontre, le 6 novembre, a réuni 16 élus et techniciens. Objectif : partager expériences et projets autour de l'énergie et du patrimoine bâti • 132 logements équipés avec Voltalis : une campagne soutenue par la CLCL a permis l'installation de boîtiers connectés favorisant les économies d'énergie et la sécurisation du réseau électrique • 509 élèves sensibilisés grâce à Watty à l'école : 23 classes de CM1 ont participé à trois ateliers pédagogiques animés par Énergie sur l'énergie, les écogestes et les économies d'eau et de chauffage •

À RETENIR !

1 000

personnes sensibilisées

à la transition via

les actions PCAET

24

animations proposées

autour de la transition

509

élèves formés aux

économies d'énergie et d'eau



INCITER À LA RÉDUCTION ET À LA VALORISATION DES DÉCHETS

© Symeed

BIODÉCHETS : LA CLCL MISE SUR LE COMPOSTAGE DE PROXIMITÉ

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la loi AGECE impose aux collectivités de proposer à leurs habitants une solution de tri des biodéchets. Pour la CLCL, le choix est clair : privilégier la gestion de proximité, autrement dit **développer le compostage individuel et partagé** plutôt que la collecte généralisée.

Afin d'organiser ce déploiement, la CLCL a confié une étude au **bureau AJBD**. Celle-ci a permis d'analyser le territoire, d'évaluer le gisement de biodéchets (ménages et professionnels), d'identifier les prestataires déjà actifs et de comparer plusieurs scénarios de mise en place.

Résultat : les élus ont retenu le scénario le plus ambitieux, avec un **déploiement progressif sur trois ans**.

UN PLAN D'ACTION CONCRET

- **1 500 composteurs** individuels à distribuer
- **51 sites de compostage partagé** à créer
- **280 professionnels** vont être accompagnés d'ici 2026, via deux solutions : compostage autonome ou collecte mutualisée

Ce plan permettra de **détourner près de 23 kg de biodéchets par habitant et par an** (17 kg grâce aux habitants, 6 kg via les entreprises). À l'horizon 2030, cela représente une baisse de **640 tonnes d'ordures ménagères résiduelles (OMR)** par rapport à 2023, soit un ratio de **104 kg/hab/an**.

UN ENJEU ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

Le choix du compostage de proximité n'est pas seulement écologique, il est aussi économique. Malgré l'augmentation inévitable du coût de

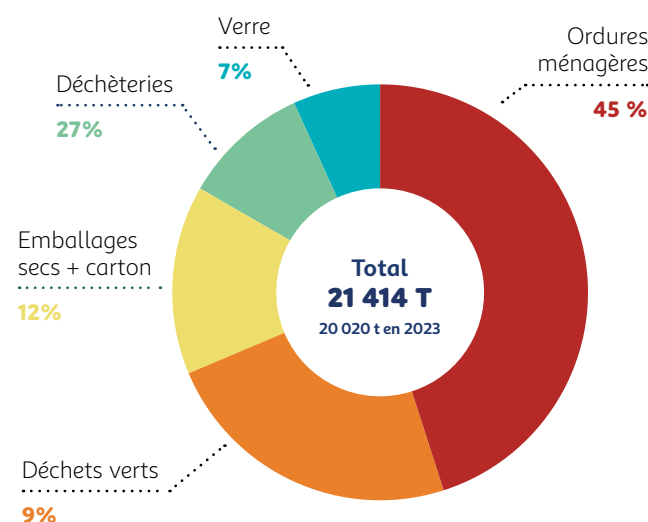
traitement des OMR, la sortie d'une part importante de biodéchets permet une **baisse globale de 8 % des coûts de transport et traitement**.

La réduction des déchets verts constitue également un axe fort. Leur traitement a coûté près de **270 k€ HT en 2023**. Une baisse de 15 % d'ici 2028 permettrait d'économiser environ **40 k€ HT par an**.

MOINS DE DÉCHETS, MOINS DE CO2

En valorisant les biodéchets sur place plutôt que de les envoyer à l'incinération, la CLCL agit directement sur la **réduction des émissions de gaz à effet de serre**. Le scénario retenu, le plus performant, permettra non seulement de limiter l'impact environnemental du service déchets, mais aussi d'impliquer habitants et professionnels dans une démarche collective et vertueuse.

RÉPARTITION DES FLUX COLLECTÉS



EN SAVOIR +

Consultez le rapport du service public d'élimination des déchets sur clcl.bzh

NOUVELLES FILIÈRES DE TRI DANS NOS DÉCHÈTERIES

La CLCL déploie progressivement la **REP Bâtiment (PMCB)** dans ses deux déchèteries. Objectif : **lutter contre les dépôts sauvages et favoriser l'économie circulaire** grâce à des filières de reprise gratuites pour les usagers (inertes, métaux, plâtre, bois, menuiseries vitrées, isolants...).

Depuis octobre 2024, les filières inertes et métaux sont en place. Suivront au printemps 2025 le plâtre, les menuiseries vitrées, le bois et les isolants.

Ce déploiement progressif permet aux usagers et aux gardiens de s'approprier les nouvelles consignes de tri, tout en générant des **économies importantes de collecte et de traitement** pour la collectivité.

UNE NOUVELLE BENNE À ORDURES POUR LA COLLECTE

Fin 2024, la flotte du SPED s'est enrichie d'une **nouvelle benne à ordures ménagères** (près de 400 000 € d'investissement). Avec ses 6 camions, la CLCL assure chaque année **115 000 km de tournées** pour collecter les bacs de ses 28 000 habitants.

Particularité de ce nouvel engin : il arbore des visuels colorés autour du compostage - imaginés par K unique, agence de communication pour le S'y mettre -, rappelant que **36 % de nos poubelles sont encore composées de biodéchets**. Restes de repas, épluchures ou aliments périmés : direction le compost, pas la poubelle !

"ÇA COÛTE PAS UN RADIS" : DONNER, C'EST GAGNER

À l'occasion de la **Semaine Européenne de la Réduction des**

Déchets, la CLCL a organisé la seconde édition de sa zone de gratuité "Ça coûte pas un radis".

Le principe est simple : déposer ce dont on n'a plus besoin et repartir, ou non, avec un objet utile. Résultat :

- **1 104 kg d'objets donnés**, dont 675 kg ont trouvé une seconde vie,
- **332 personnes** sont reparties avec au moins un objet,
- **les invendus** (notamment livres) ont été confiés aux associations locales.

Une belle réussite collective, qui prouve que **la réutilisation est un levier simple et concret pour réduire nos déchets**.

COMPOSTAGE PARTAGÉ : 10 NOUVEAUX SITES EN 2024

En 2024, **10 nouveaux sites de compostage partagé** ont vu le jour grâce à la collaboration entre la CLCL et les communes :

- 3 sites gérés par les communes,
- 4 en gestion collaborative,
- 3 suivis directement par la CLCL.

Le maître composteur de la CLCL accompagne les communes et veille au bon fonctionnement des sites. Objectif : **réduire les déchets incinérés** tout en transformant les biodéchets en compost de qualité, pour des sols plus vivants et en meilleure santé.

TROISIÈME ÉDITION DE L'OPÉRATION "SAPIN MALIN"

La CLCL a reconduit en 2023 l'opération de broyage de sapins de Noël. **Cette année, 8 communes sur 14 ont participé à l'opération et 580 sapins ont été broyés.**

À RETENIR !

3 458 T

d'ordures ménagères

collectées

3 523 t en 2023

3 938 T

d'emballages, de verre

et de cartons collectés

4 058 t en 2023

10 637 T

de déchets verts

collectés

9 019 t en 2023

3 381 T

de déchets recyclés

3 420 t en 2023



1717 ©

ASSURER UNE BONNE QUALITÉ DE L'EAU

PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU : LA CLCL PASSE À L'ACTION

L'eau potable est l'affaire de tous, mais sa protection est une mission essentielle pour la CLCL. Compétente en matière de gestion des milieux aquatiques, de production et de distribution d'eau, la CLCL s'engage activement pour garantir une eau de qualité aux habitants du territoire.

3 CAPTAGES SOUS SURVEILLANCE

Les directives nationales imposent de renforcer la protection des captages dits "prioritaires". Sur le territoire, **trois aires de captage sont concernées** :

- **Roudous** (Ploudaniel et Trégarantec) : enjeu nitrates,
- **Lannuchen** (Le Folgoët / Lesneven) : enjeu nitrates et pesticides,
- **Kerzulant** (Kernilis) : enjeu nitrates.

Dans ces périmètres, les pratiques agricoles et humaines ont parfois conduit à un dépassement des seuils de qualité de l'eau. La CLCL a donc choisi de prendre les devants en élaborant un **plan d'action inédit et volontariste**.

Point de captage de Ploudaniel.



© CLCL



À RETENIR !

101 M³

Consommation annuelle

moyenne par foyer

91 m³ 2023

14 MESURES CONCRÈTES VOTÉES ET VALIDÉES

Adopté par le conseil communautaire le 27 mars et validé par le Préfet du Finistère, ce plan regroupe **14 mesures** destinées à réduire les apports en nitrates et en pesticides, mais aussi les risques de pollution bactérienne liés à l'assainissement.

Parmi les actions phares :

- **Encourager les prairies** : aide de **350 €/ha** pour remplacer une culture de maïs par de l'herbe,
- **Faciliter l'échange de parcelles** : prime de **150 €/ha** pour les surfaces exportant une culture légumière remplacée par de l'herbe,
- **Favoriser le désherbage mécanique** : aide de **50 €/ha et par passage** (minimum 2 passages),
- **Réduire les nitrates** : soutien au **semis sous couvert** ou au **semis précoce après céréales** (70 €/ha).

UNE DÉMARCHE GAGNANT-GAGNANT

Ce dispositif, accompagné financièrement par la CLCL, permet aux exploitants agricoles d'adapter leurs pratiques tout en étant soutenus face aux pertes éventuelles de rendement. L'objectif est clair : **protéger durablement la ressource en eau** et garantir à long terme une eau potable de qualité pour les habitants.

Par cette action, la CLCL démontre que la transition écologique peut se construire **avec et pour les acteurs du territoire**.

EN SAVOIR +

Consultez le rapport du service eau et assainissement sur clcl.bzh

RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DES EAUX DE BAINADE

Trois plages du territoire sont régulièrement fermées depuis plusieurs années en raison d'une contamination microbienne d'origine multiple, dont une part humaine avérée.

En 2024, le **Service Eau et Assainissement (SEA)** de la CLCL a renforcé son action à travers un plan validé par arrêté préfectoral :

- **183 contrôles** en assainissement individuel (108 dossiers soumis à obligation de travaux),
- **260 contrôles de raccordement** en collectif (31 non-conformités relevées),
- **une campagne d'information** sur les aides régionales à la réhabilitation, permettant le dépôt rapide de **13 dossiers**.

Le SEA constate par ailleurs un **taux de raccordement de 91 %** sur les réseaux récents (2020-2021).

Enfin, le suivi des réseaux s'est intensifié grâce à la **télésurveillance des postes de relevage**, qui permet d'intervenir immédiatement en cas de défaillance.

LA TRAQUE DES FUITES SUR LE RÉSEAU D'EAU POTABLE

La chasse aux fuites reste une priorité. Depuis 2024, les **52 débitmètres** installés sur l'ensemble des communes fournissent chaque jour des données précieuses. Les consommations nocturnes sont passées au crible : elles révèlent souvent la présence d'une fuite.

L'étape suivante ? **Démêler le réseau secteur par secteur**, puis procéder à des écoutes ciblées. Un travail patient, qui mobilise une expertise technique pointue et une parfaite connaissance du territoire.

© BOC Production



SÉCURISER LA STATION D'ÉPURATION DE PLOUDANIEL

La tempête Ciarán a révélé la fragilité de la station de dépollution de Ploudaniel : une coupure électrique risquait de provoquer le rejet d'eaux usées dans l'Aber Wrac'h, avec des conséquences directes sur le milieu naturel et l'usine d'eau potable du SEBL. Pour parer à ce risque, la **CLCL a investi 35 461 € TTC dans l'installation d'un groupe électrogène**. Ce nouvel équipement garantit la continuité du traitement, même en cas de panne électrique, et protège ainsi durablement l'environnement.

FAITS MARQUANTS • En 2024, la CLCL a renouvelé **730 mètres de réseaux d'assainissement sur Lesneven, Le Folgoët et Brignogan**. Les travaux, réalisés soit par tranchée ouverte soit par chemisage intérieur, ont également permis de remplacer **10 regards** pour sécuriser et fiabiliser le réseau • La CLCL a mené plusieurs opérations de modernisation du réseau d'eau potable à Lesneven : **renouvellement de réseaux,**

Station d'épuration de Ploudaniel en juillet 2024.

branchements et vannes, ainsi qu'une vaste campagne de remplacement de compteurs. Au total, **2 100 compteurs ont été changés pour améliorer le suivi des consommations et limiter les pertes d'eau** •

À RETENIR !

70 M³

Volume d'eau annuel moyen

par foyer assujéti à la

redevance d'assainissement

73 m³ en 2023

100 %

taux de conformité des

rejets des stations d'épuration

9 180

abonnés actifs du service

de l'assainissement collectif

PROTÉGER LE LITTORAL ET LES MILIEUX AQUATIQUES

MESURER POUR MIEUX PROTÉGER : DES ÉCHELLES LIMNIMÉTRIQUES SUR LES DIGUES



Installation d'une échelle limnimétrique sur la digue du Curnic à Guissény.

En 2024, la CLCL a installé quatre échelles limnimétriques sur les digues du Curnic à Guissény et de Kerlouan. Placées de part et d'autre des ouvrages, ces règles graduées permettent de mesurer en temps réel le niveau de l'eau, aussi bien côté mer que côté terre.

UN OUTIL CONCRET POUR LA GESTION DES RISQUES

Les digues de Guissény et Kerlouan sont régulièrement confrontées à l'ensablement de leurs clapets, qui peuvent se bloquer et gêner l'écoulement de l'eau à marée basse. À terme, cela augmente le risque d'inondation pour les zones en amont.

Grâce aux échelles, la CLCL et les communes disposent désormais d'un repère visuel fiable pour **surveiller les hauteurs d'eau** et adapter la gestion des ouvrages. Ces données pourront aussi servir de déclencheur pour les **Plans Communaux de Sauvegarde** en cas de crue ou de tempête.

UNE MÉMOIRE DES ÉVÉNEMENTS MARITIMES

Au-delà de l'aspect technique, ces échelles contribuent à développer une **culture du risque littoral**. Elles laissent visibles les traces laissées par les fortes marées et les surcotes, offrant aux riverains, promeneurs et randonneurs du GR 34 un **repère concret et partagé**. Une manière de maintenir une mémoire collective face aux aléas climatiques.

DES DONNÉES POUR DEMAIN

Sur le long terme, les mesures recueillies viendront alimenter une **base de données** précieuse pour la CLCL dans le suivi du trait de côte, mais aussi pour la recherche universitaire. En partenariat avec l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), ces informations pourront enrichir des projets comme **Coast Appli**, déjà testé à Guissény, et appelé à s'étendre à d'autres communes du territoire.



Carte de situation du projet de rechargement en sable du pied aval de la digue de Kerlouan.

RECHARGEMENT DE LA DIGUE DE KERLOUAN : 500 M³ DE SABLE POUR PROTÉGER LE LITTORAL

En 2024, la CLCL a procédé au **rechargement en sable du pied aval** de la digue de Kerlouan. Un volume de **500 m³** a été prélevé sur la partie concave du méandre pour être replacé sur la partie convexe, sur une surface de **205 m²**.

L'opération, réalisée en une journée, a mobilisé un engin mécanique respectueux de la végétation du site. Le suivi GPS du chantier permettra de planifier de futurs travaux similaires si nécessaire.

DIGUE ROUSSEAU : DES ÉTUDES GÉOTECHNIQUES POUR PRÉPARER LES TRAVAUX

La digue Rousseau, vieille de plus de 200 ans, a fait l'objet d'**études géotechniques en 2024**. L'objectif : **vérifier la stabilité de ses fondations avant des travaux de consolidation majeurs**. Cette digue protège temporairement plusieurs hectares agricoles, et sa fiabilité est cruciale pour la sécurité des territoires en amont.

SUIVI MÉTÉO : PROTÉGER NOS DIGUES FACE AUX TEMPÊTES

Avec les communes de Guissény, Kerlouan, Goulven et Tréfléz, la CLCL réalise un **suivi systématique des digues** après chaque tempête. Les inspections concernent

notamment les digues du Curnic, de Kerlouan et Rousseau. Les observations et réparations sont consignées dans un registre afin d'évaluer l'impact du **changement climatique** sur ces ouvrages historiques.

DÉCHARGES LITTORALES : ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION POUR FACILITER LES ÉTUDES

Les décharges littorales du Villinic et du Rheun (Plounéour-Brignogan-Plages) font l'objet de **futures études sur leur impact environnemental et leur vulnérabilité à la montée des eaux**. La CLCL assure un **entretien régulier de la végétation**, garantissant l'accès aux entreprises chargées des sondages et analyses.

SUIVI ANNUEL DE L'ÉROSION DU TRAIT DE CÔTE

Chaque année, la CLCL **mesure le recul du littoral** grâce à un suivi GPS. L'UBO complète ces relevés sur les plages du Vougo et du Curnic à Guissény. Ces données alimentent une **cartographie de l'exposition du trait de côte**, intégrée dans le PLUi, avec des projections sur 30 et 100 ans pour anticiper l'érosion.

CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE : ÉTUDE DES DIGUES POUR PROTÉGER LA FAUNE AQUATIQUE

En 2024, deux **études ont été lancées** pour évaluer l'impact des digues de Kerlouan et Guissény sur la **continuité écologique**. Les anguilles et civelles sont particulièrement concernées, car les ouvrages peuvent freiner leur migration. Les travaux permettront de proposer des solutions pour faciliter la circulation de ces espèces tout en maintenant la protection contre les inondations.

À RETENIR !

500 M³

de sable déplacé en avant de la digue de Kerlouan

1,10 M

élévation moyenne du niveau de la mer d'ici 2100

5

alertes météo
vagues submersion
et vents violents

116

de coefficient
le 12 mars 2024
(marée exceptionnelle)

Travaux de rechargement en sable de la digue de Kerlouan.



© CLCL

MAINTENIR LE RÔLE ÉCOLOGIQUE DE NOS PAYSAGES

À RETENIR !

1 178

parcelles diagnostiquées

665

parcelles déjà conformes

à la réglementation

365

parcelles nécessitent

un aménagement

125

parcelles concernées par le

Païement pour Services

Environnementaux

23

parcelles non diagnostiquées

(refus des exploitants)

237

projets bocagers

préconisés

ALGUES VERTES : AGIR À LA SOURCE

Pendant trois ans, les exploitants agricoles du bassin versant Quillimadec-Alanan sont invités à mettre en place des pratiques plus respectueuses de l'environnement afin de réduire les fuites d'azote, facteur clé de la prolifération des algues vertes.

DES MESURES CONCRÈTES

Les agriculteurs sont invités à s'engager sur les actions suivantes :

- améliorer la fertilisation,
- adapter la pression au pâturage,
- assurer une meilleure couverture des sols,
- préserver les zones humides et les cours d'eau (mise en herbe, création de ceintures de bas-fond, haies bocagères, bandes enherbées...).

Pour faciliter ces changements, la CLCL anime des outils financiers et d'accompagnement technique des exploitants. Elle est également chargée de recueillir leurs engagements et de suivre la mise en place des aménagements.

UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

En 2024, la CLCL a recruté un **agent dédié pour deux ans** afin de garantir un suivi de proximité. Grâce à ce renfort, un diagnostic a été réalisé sur les parcelles agricoles ciblées par les services de l'État à proximité des zones humides et des cours d'eau.

ET APRÈS ?

La phase volontaire du programme se poursuit jusqu'au **12 septembre 2025**. Les exploitants non engagés d'ici là devront appliquer ces mesures dans le cadre d'une **obligation réglementaire**, imposée par arrêté préfectoral individuel.

PROJET "STARTIJIN VALAIT" LAURÉAT

Le Projet Startijin Valait est un des "démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires" financé par France 2030. Initié par la Chambre d'Agriculture de Bretagne, l'Institut de l'Elevage (Idele) et le Département du Finistère, ce projet fédérateur mobilise de nombreux partenaires.

Son objectif : **développer des systèmes laitiers viables, vivables et contribuant à la neutralité carbone**. Les solutions innovantes testées dans ce cadre devront être reproductibles dans d'autres territoires laitiers de France ou dans des zones à dominante d'élevage de ruminants.

Les résultats attendus sont la **réduction de 30 % de l'empreinte carbone nette moyenne du lait** ; l'installation chaque année de 50 à 60 nouveaux éleveurs dans des systèmes laitiers durables, avec un revenu de 3 000 €/mois pour 35 h/semaine et au moins 3 semaines de congés par an ; maintien de 40 % des surfaces agricoles et prairies dans le Finistère.

Pour réaliser cette ambition, dix domaines d'innovation ont été identifiés. Ils rassemblent un ensemble de compétences inter et transdisciplinaires qui alimenteront les trajectoires des systèmes laitiers de demain.

La CLCL s'est engagée dans ce projet en 2024 et va copiloter avec la Chambre d'Agriculture de Bretagne le domaine d'innovation "Eau et Aménagement".

UN NOUVEAU SUIVI DES NITRATES

La CLCL a complété ses suivis de la qualité de l'eau avec de nouveaux paramètres (débit, azote Kjeldahl, azote ammoniacal, Entérocoques intestinaux, Escherichia coli, matière en suspension...) sur ses **2 points de référence localisés sur les bassins versants du Quillimadec et de l'Alanan** pendant une année hydrologique (octobre 2024 à septembre 2025).

TONNAGE DES ALGUES VERTES RAMASSÉES

Volume total ramassé : 7 360 m³ à Guissény et 663 m³ à Kerlouan. Total : **8 023 m³ algues vertes ramassées sur les plages** de ces deux communes et épandues sur les parcelles agricoles.

© Megumi Nochev



Cale du Castel-Regis à Plouénour-Brignogan-Plages en juin 2020.



© Artella

ACTIONS COURANTES • 5 entreprises de travaux agricoles partenaires et 20 agriculteurs participants pour effectuer des semis de couverts végétaux et d'épandages de fumier/lisier précoces dans le cadre du dispositif financier des chantiers collectifs 2024 • Réalisation de 20 projets bocagers chez 10 exploitants pour une longueur de 2,5 km de linéaire bocager (création de haies / pas de talus créés) en 2023-2024 • 7 rendez-vous thématiques sur l'élevage et l'agronomie (public ciblé : agriculteurs) + 9 interventions de la chambre d'agriculture à l'IRÉO de Lesneven sur les systèmes fourragers (public ciblé : lycéens/étudiants) • 74 accompagnements individuels sur la gestion de l'azote et l'herbe, diagnostics agro-environnementaux... • 6 analyses de reliquats azotés et conseils fertilisation réalisés chez 2 exploitants du territoire • Réalisation et diffusion de documents techniques auprès des agriculteurs du territoire •

PLANIFIER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

UN CAP COMMUN POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Après sept années de travail, la CLCL a franchi une étape majeure : le 19 juin 2024, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH) a été approuvé par le conseil communautaire, avant d'être rendu exécutoire le 2 septembre.

Ce document de référence définit les grandes orientations d'aménagement et d'habitat des 14 communes du territoire, en cohérence avec la loi Climat et résilience, le Schéma régional (SRADDET) et le Schéma de cohérence territoriale (SCOT). Il constitue désormais la feuille de route commune pour concilier développement, attractivité et respect de l'environnement.

TROIS GRANDES AMBITIONS POUR DEMAIN

- **Économie > un territoire acteur de son développement** : renforcer les parcs d'activités, soutenir l'offre commerciale locale et limiter la dépendance à la métropole brestoise.
- **Attractivité résidentielle > conforter le bassin de vie** : consolider le rôle central de Lesneven / Le Folgoët et de ses pôles d'appui (Ploudaniel, Guissény, Kerlouan, Plounéour-Brignogan-Plages) pour répondre aux besoins en équipements, commerces et services.
- **Cadre de vie > un aménagement durable** : anticiper la transition énergétique, préserver l'eau, protéger les zones agricoles et naturelles, tout en favorisant la densification des zones déjà urbanisées.

DES CHOIX FORTS POUR UN TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ

- **93 % du territoire classé en zones agricoles et naturelles (A et N)**, un choix politique clair pour préserver l'agriculture et les paysages.
- **270 hectares d'urbanisation évités** : ces surfaces sont reclassées en zones agricoles ou naturelles.
- **64 % de réserves foncières en moins** pour l'habitat en extension urbaine.
- **Vers plus de renouvellement urbain** : 32 % de la production de logements se fera sur des friches ou bâtiments existants, 59 % par densification.
- **Zéro nouveau STECAL à vocation d'habitat**, pour recentrer l'urbanisation autour des villages et bourgs existants.

UN PROGRAMME CONCRET POUR L'HABITAT

Au-delà des règles d'urbanisme, le PLUiH définit aussi une politique de l'habitat avec cinq priorités :

1. Produire **170 logements par an** en limitant la consommation d'espace.
2. Revitaliser les centralités et soutenir commerces et services.
3. Mobiliser davantage le parc existant (logements vacants, réhabilitation).
4. Favoriser la diversité de l'offre pour répondre à tous les publics (jeunes, saisonniers, gens du voyage...).
5. Consolider la gouvernance de l'habitat au niveau intercommunal.

Le PLUiH marque un tournant : il dote la CLCL d'un outil partagé et lisible par tous, garantissant une vision commune de l'avenir de notre territoire.

LE SCOT DU PAYS DE BREST BIENTÔT FINALISÉ

En 2024, la dernière étape d'élaboration du **Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)** du Pays de Brest a été franchie. Ce document fixe les grandes orientations d'aménagement pour les 20 prochaines années : logement, mobilité, développement économique, gestion des espaces agricoles et naturels, eau, risques naturels et technologiques.

Après un travail collectif intense (près de 13 réunions techniques et autant de comités de pilotage), le **Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)** a été validé le 19 décembre. L'arrêt du SCOT est prévu début 2025, avant une approbation définitive courant 2025.

Pour la CLCL, cela se traduit par une enveloppe foncière de **121 hectares pour la période 2021-2046**, dans le cadre de la loi Climat et Résilience.

KERNILIS ET PLOUDANIEL DESSINENT LEUR AVENIR URBAIN

La CLCL accompagne ses communes dans leurs projets de centralité, c'est-à-dire dans la réflexion sur l'avenir de leurs cœurs de bourg et de leurs futurs quartiers.

- **Kernilis** : une étude menée avec des étudiants en géoarchitecture a permis d'identifier les sites stratégiques pour revitaliser la commune et proposer un **plan guide d'actions**. Ce travail a été enrichi par un stage estival pour préciser les orientations
- **Ploudaniel** : la commune, accompagnée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), a engagé une réflexion sur **l'aménagement d'un secteur de 5 hectares destiné à accueillir de futurs logements**. Les grandes lignes du projet urbain ont été définies (formes urbaines, voiries, continuité avec l'existant) et se poursuivront en 2025.

URBANISME : UN RALENTISSEMENT MARQUÉ EN 2024

En 2024, le dynamisme de la construction a ralenti :

- **125 logements autorisés** (contre 160 en moyenne depuis 2018),
- **50 logements commencés** (contre 130 en moyenne).

À noter : la part de logements collectifs progresse (21 % en 2024 contre 12 % auparavant).

Avec **2 250 dossiers d'urbanisme** instruits sur le territoire, le volume est stable par rapport à 2023 :

- **1 432 dossiers** par les communes,
- **817 dossiers** par le service intercommunal (soit +7 % par rapport à 2023).

À noter : depuis septembre, la commune de **Saint-Frégant a rejoint le service mutualisé** suite à l'entrée en vigueur du PLUi-H.



Vue du centre-ville de Lesneven en septembre 2021.

VALORISER
UN TERRITOIRE
ATTRACTIF

1-1
1-1
1-1

UNE TERRE OÙ VIVENT LES LÉGENDES

EN SAVOIR +

Consultez le rapport d'activité
de TCDL sur cclcl.bzh

Promouvoir

UN SITE INTERNET TOUJOURS PLUS VISITÉ

En 2024, le site internet **cotedeslegendes.bzh** a connu une croissance exceptionnelle, avec une hausse de fréquentation impressionnante :

- +48 % de sessions
- +52 % d'utilisateurs
- +51 % de nouveaux visiteurs (par rapport à 2023)

La création de contenus se poursuit également : **17 nouvelles pages** ont été mises en ligne (contre 7 en 2023), renforçant l'attractivité et la richesse du site.

LE MATRIMOINE EN PODCAST

L'Office de tourisme a lancé en 2024 sa propre **série de podcasts dédiée au matrimoine**. Trois témoignages de figures locales ont été enregistrés avec Clap Audio :

- Ambroisine Salou (Guissény) > 97 écoutes
- Annick Jaouen (Lesneven) > 44 écoutes
- Dédé Troadec (Plounéour-Brignogan-Plages) > 144 écoutes

Ce dernier épisode a également été diffusé dans la série "Mamie dans les orties" cumulant à lui seul **18 000 écoutes**. Une belle mise en lumière de la mémoire vivante du territoire !

Accueillir et informer

UN AUDIT QUALITÉ RÉUSSI

Les 6 et 7 juin 2024, l'Office de tourisme a passé avec succès son **audit Qualité Tourisme**, avec un résultat remarquable de **94,27 %**.

UNE FRÉQUENTATION GLOBALEMENT STABLE

En 2024, les **bureaux d'information touristique** ont accueilli **47 040 personnes**, soit une légère hausse de **+2 %** par rapport à 2023. Le bureau de Plounéour-Brignogan-Plages confirme sa forte dynamique, avec une **progression de 41 %** en un an, portée notamment par la fréquentation estivale.

L'ACCUEIL MOBILE EN PERTE DE VITESSE

Pour la 8^e année consécutive, la **Karriguette des Légendes** est partie à la rencontre des vacanciers et des habitants sur les routes du territoire. Mais la fréquentation continue de reculer : après une baisse déjà amorcée, elle s'accroît encore en 2024 avec **-40 % par rapport à 2022**.

À RETENIR !

304 720€

de taxes de séjour collectés

263 814 € en 2023

Grand' Fabrique de l'Imaginaire à la plage du Lividic en juin 2024.

Gérer le site de Meneham

MENEHAM : UNE FRÉQUENTATION CONTRASTÉE

La **Maison du Territoire** a accueilli davantage de visiteurs en 2024, avec une hausse de **+5 %** par rapport à 2023. L'été a toutefois marqué le pas (**-10 % en juillet** et **-2 % en août**), mais l'arrière-saison a été particulièrement positive.

L'**éco-compteur** du chemin sud (installé en 2022) affiche également une hausse de **+5 %**, malgré une panne en décembre. Sans cet aléa, le cap symbolique des **100 000 visiteurs** aurait été franchi.

Côté artisans, 3 ateliers étaient ouverts dans la caserne (contre 4 en 2023). Au 1^{er} avril 2024, **7 artisans** y exerçaient, contre 9 l'année précédente.

FAITS MARQUANTS • Meneham :
étude sur le modèle économique et la gouvernance du site • Randonnée : 139 cartes IGN vendues • Convention conclue avec l'association VTT Côte des Légendes pour le suivi du balisage des 7 circuits et de la Véloroute V45 et la Véloroute de La Côte des Légendes • Mise en SIG du balisage des sentiers et des tracés vélo • En août 2024, s'est tenue la 7^e édition du Défi des Légendes Dominique Rance. Cette course de natation en eau libre a rassemblé 240 personnes (181 en 2023) • Escalade : 132 topos ont été vendus en 2024 •



Jeune saisonnière dans la Karriguette des Légendes à près de Pontusval.

Animer le territoire

VISITES D'ENTREPRISES

Pour valoriser les savoir-faire locaux, **56 visites d'entreprises** ont été organisées en 2024, en partenariat avec **13 structures** du territoire (dont 3 nouvelles : Tinctura, une pépinière de plantes à caudex et la déchetterie). Ces visites ont attiré **650 curieux** (contre 353 en 2023). Si le taux de remplissage des créneaux a reculé (**66,7 % contre 89 % en 2023**), l'intérêt du public pour ce type de découverte ne se dément pas.

LA FABRIQUE D'IMAGINAIRE: UN RECORD DE FRÉQUENTATION

Né en 2018, le projet artistique et culturel de la Fabrique d'Imaginaire continue de s'épanouir. En 2024, il a donné lieu à 4 spectacles de théâtre ou contes, 6 ateliers contés, 2 concerts, 1 ciné-concert, 2 avant-premières de cinéma, 1 spectacle de danse et théâtre, et la 2^e édition du festival La Grand' Fabrique de l'Imaginaire, avec **13 spectacles en un week-end**.

Bilan : 3 750 spectateurs (un record), 91 artistes associés et 8 540 € de recettes générées.

TOP 4

DES VENTES DE
PRODUITS

CARTE POSTALE
3396 ex. • 2 381,80€

MAGNET
868 ex. • 2 061,30€

CARAMEL
299 pots • 1 435,20€

TY CROUSTI
210 sachets • 1 286,60 €

À RETENIR !

114

jours cumulés d'animations

141 en 2023

53 047 €

de chiffres d'affaires pour

la boutique de Meneham

48 042 € en 2023

3 750

personnes ont participé

à la Fabrique d'Imaginaire

SITE DE MENEHAM

JOYAU DE LA CÔTE DES LÉGENDES

BloTTi dans les rochers de Kerlouan et tourné vers la Manche, le site de Meneham n'a rien perdu de son pouvoir d'attraction. Ancien hameau de douaniers, de militaires et de paysans-pêcheurs, il est aujourd'hui un haut lieu touristique du nord Finistère. Chaumières restaurées, maison de territoire avec expositions, ateliers d'artisans, gîte d'étape et bistrot : Meneham conjugue mémoire vivante et convivialité contemporaine.

UN SITE EN PLEINE DYNAMIQUE

La fréquentation continue de croître : la Maison de territoire a accueilli davantage de visiteurs en 2024 (+5 %). Malgré un repli estival en juillet (-10 %) et en août (-2 %), l'arrière-saison s'est révélée très prometteuse. Même tendance du côté de l'éco-compteur du chemin sud : malgré une panne en décembre, la **fréquentation a progressé de 5 %**. Sans cet aléa, la barre symbolique des 100 000 visiteurs aurait été franchie.



DES AMÉNAGEMENTS VISIBLES SUR LE TERRAIN

Le parking de proximité situé à l'Est du site a été redimensionné avec des **matériaux naturels** pour accueillir, en saison estivale, les professionnels et les personnes à mobilité réduite. Un **nouveau quai-bus** permet également la dépose minute des visiteurs. Des **abris vélo** sont par ailleurs installés pour contribuer au développement des circulations douces.

En outre, Le site fait l'objet d'**aménagement complémentaires** pour contribuer au confort des visiteurs et préserver les espaces naturels :

- Création d'un appentis pour abriter le bois du four à pain
- Palissade pour masquer l'espace poubelle à l'arrière du bistrot
- Clôture pour limiter les accès et baliser les cheminements
- La réfection des cheminements et des murets, la rénovation des espaces paysagers, le confortement de la signalétique contribuent en outre à renforcer la qualité d'accueil des visiteurs.

Cette opération d'un montant de **220 000 €**, financée à 70% par la région Bretagne dans le cadre du dispositif "sites d'exception naturels et culturels", permet de renforcer l'attractivité du site de Meneham.



LE BISTROT CONFIRME SON ENVOL

Exploitée par la **société Kergir** dans le cadre d'une **délégation de service public** confiée par la CLCL, l'auberge de Meneham poursuit sa montée en puissance. L'**activité du midi et de l'après-midi progresse nettement**, même si les soirées restent à développer.

En quatre ans, le **chiffre d'affaires a quasiment doublé**, passant de 589 000 € en 2021 à plus d'**1,07 M€ en 2024**. La fréquentation suit la même courbe : de 49 500 clients en 2021 à plus de **84 000 en 2024**.

Une progression qui s'appuie sur une volonté affirmée d'améliorer sans cesse la qualité de service et de renforcer les liens avec les acteurs du site.

EN CHIFFRES !

+5%

de fréquentation pour
la maison du territoire

1,07 M€

de chiffres d'affaires
pour le bistrot de Meneham

2 946

nuitées enregistrées
au gîte de Meneham

100 000

passages comptabilisés
par l'éco-compteur chemin sud

84 051

clients venus au
bistrot de Meneham

95 345 €

de chiffre d'affaires
pour le gîte de Meneham

LE GÎTE, UNE ACTIVITÉ STABLE

Lieu d'étape privilégié des randonneurs et cyclotouristes, le gîte de Meneham reste une valeur sûre. Géré par **Françoise Lyvinec** via une délégation de service public, il **stabilise son activité en 2024** : près de 3 000 nuitées et un chiffre d'affaires dépassant 95 000 €.

ZOOM

PENSER L'AVENIR

Afin d'anticiper les prochaines étapes, la CLCL a confié à l'**agence Maîtres du rêve** un diagnostic sur le modèle économique et la gouvernance du site. Parmi les pistes proposées

- développer la boutique et la marque Meneham,
- enrichir le programme d'animations (marché du terroir estival, activités pour adolescents, animations de printemps),
- recréer une ambiance de village, avec la nomination d'un "chef de village" et la relance d'un conseil de village.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS

RÉNOVER L'HABITAT POUR MIEUX VIVRE DEMAIN

En 2024, la rénovation de l'habitat a connu une réforme majeure qui a largement mobilisé les services de la CLCL. Objectif : accélérer la rénovation énergétique des logements pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, tout en rendant les démarches plus simples pour les ménages.

UN NOUVEAU PARCOURS POUR LES PARTICULIERS

Le dispositif "MaPrimeRénov' - Mon parcours accompagné" change la donne.

Désormais, chaque ménage souhaitant rénover son logement doit passer par un opérateur agréé par l'Anah (agence nationale de l'habitat), le **Mon Accompagnateur Rénov'**. Cet interlocuteur unique s'occupe de tout :

- audit énergétique,
- montage des dossiers administratifs,
- demandes de subventions,
- suivi des aides jusqu'au versement.

Bonne nouvelle : les **subventions ont été revalorisées** pour réduire fortement le reste à charge, quels que soient les revenus des ménages.

VERS UN SERVICE PUBLIC LOCAL DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

À compter du **1^{er} janvier 2025**, un **Service public de la rénovation de l'habitat (SPRH)** sera opérationnel au niveau national. Chaque territoire devra alors décliner localement son SPRH.

Son rôle : informer et accompagner tous les publics (propriétaires, bailleurs, copropriétés) sur l'ensemble des projets possibles, qu'il s'agisse de **rénovation énergétique, d'adaptation au vieillissement, ou de gros travaux**.

Sur le territoire du pays de Brest, le guichet unique **Tinergie**, déjà bien identifié pour la rénovation énergétique, sera élargi à toutes les thématiques de l'habitat. La CLCL signera en 2025, avec l'État et l'Anah, un **pacte territorial** pour acter ce déploiement.



● Rénovation d'un immeuble à Lesneven dont le bailleur a bénéficié du dispositif incitatif d'amélioration du confort des logements du parc privé (OPAH-RU).

Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (Opah-Ru)

RAVALEMENT DES FAÇADES

Une **campagne de sensibilisation** a été lancée, en lien avec le service urbanisme de Lesneven, pour inciter les propriétaires à engager des travaux. Différents supports ont été mobilisés : presse locale, réunion publique, articles dans les bulletins municipaux et campagne de courriers personnalisés.

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE (LHI)

De nouvelles adresses ont été identifiées en 2024. Deux situations de logement ont pu être résolues :

- un **relogement d'urgence** en avril,
- un **relogement longue durée** en octobre.

Pour renforcer la coordination entre acteurs, une **cellule LHI a été mise en place** afin d'améliorer le traitement des situations complexes.

PROCÉDURE DE RESTAURATION IMMOBILIÈRE (DUP ORI)

La procédure de **Déclaration d'utilité publique (DUP) pour Opération de restauration immobilière (ORI)** a franchi une

étape importante :

- **6 adresses** ont été étudiées,
- l'enquête publique s'est déroulée de fin septembre à mi-octobre,
- le commissaire enquêteur a rendu un **avis favorable**,
- le préfet a déclaré d'utilité publique la nécessité de réaliser des travaux sur **5 immeubles du centre-ville**.

FORMER ET ACCOMPAGNER LES COPROPRIÉTAIRES

Comme en 2023, des **formations destinées aux copropriétaires ont été organisées** en partenariat avec l'ADIL. Une **douzaine de participants** y ont pris part pour mieux comprendre leurs droits et obligations et faciliter la gestion de leurs biens.

Politique d'accueil des gens du voyage

UNE NOUVELLE AIRE D'ACCUEIL EN PROJET

Le PLUiH a confirmé la vocation du terrain retenu et les élus communautaires ont validé son **acquisition pour un montant de 60 000 €** lors du conseil du 22 mai 2024.

En septembre, la **maîtrise d'œuvre a été confiée à un groupement composé du cabinet d'architectes Studio Bel, d'A3 Paysage (VRD) et de BET Fluide**. Leur mission : concevoir une aire adaptée aux

besoins des familles tout en assurant une **bonne intégration paysagère**, le site étant situé en lisière d'un espace agricole.

Une première esquisse a été présentée fin 2024 aux élus référents, avec l'objectif de **déposer le permis d'aménager courant 2025**.

DEUX RASSEMBLEMENTS ESTIVAUX ACCUEILLIS

Comme chaque été, le territoire a accueilli deux grands rassemblements de gens du voyage, entre début juillet et mi-août :

- à **Kerlouan - Meneham**, environ **100 caravanes** se sont installées,
- à **Plounéour-Brignogan-Plages**, une **vingtaine de caravanes** ont séjourné.

Ces accueils s'inscrivent dans la continuité de la politique menée par la CLCL pour **répondre aux besoins des communautés itinérantes** et organiser leur séjour dans de bonnes conditions.

INSTALLATIONS NON AUTORISÉES À SANT ALAR

En parallèle, **deux installations non autorisées** ont été recensées sur la zone d'activités économiques de Sant Alar en 2024.

Ces occupations entraînent régulièrement des dégradations, notamment sur les compteurs électriques, générant des coûts de remise en état pour la collectivité. Grâce aux procédures engagées, les départs ont pu être obtenus rapidement.



TINERGIE

(PAYS DE BREST)

300 contacts

-25 % par rapport à 2023, en raison de la réforme et d'un changement de transmission des résultats de thermographie aérienne

8 nouveaux dossiers de travaux accompagnés

15 dossiers clôturés en moyenne 43 000 € de travaux, 1 768 € de subventions, et près de 60 % de gain énergétique

EN CHIFFRES !

OPAH

(TERRITOIRE CLCL)

134 contacts

dont 75 % par mail

77 % des ménages accompagnés sont très modestes

Énergie : 39 visites et 29 dossiers agréés

5 M€ de travaux générés, 52 690 € par dossier, 79 % de subventions, 59 % de gain énergétique

Adaptation : 45 visites et 38 dossiers agréés

495 978 € de travaux, 13 405 € par dossier, 52 % de subventions

OPAH-RU

(CENTRE-VILLE LESNEVEN)

5 ménages soutenus dans le périmètre de l'OPAH-RU

2 procédures d'aménagement lancées (DUP ORI et DUP aménagement)

3 appels à projets

Sacré-Cœur, Colbert-Basilique, Habitat jeunes et saisonniers

OPAH : Opération programmée d'amélioration de l'habitat - OPAH-RU : Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain - DUP : Déclaration d'utilité publique - ORI : Opération de restauration immobilière

PETITES VILLES DE DEMAIN : ACCOMPAGNER LA REVITALISATION DE LESNEVEN ET DU FOLGOËT

Depuis 2021, Lesneven et Le Folgoët bénéficient du programme national Petites Villes de Demain (PVD), destiné à renforcer l'attractivité des petites centralités et à améliorer le cadre de vie des habitants. Ce programme s'articule avec l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT, qui fixe une stratégie globale de renouvellement urbain, de transition écologique et de dynamisation économique et commerciale. La CLCL pilote ce programme aux côtés des deux communes, en lien avec l'État et de nombreux partenaires (Établissement public foncier de Bretagne, Région, Département, etc.).

OPÉRATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE : LE PROJET GALERIE DUCHESSE ANNE À LESNEVEN

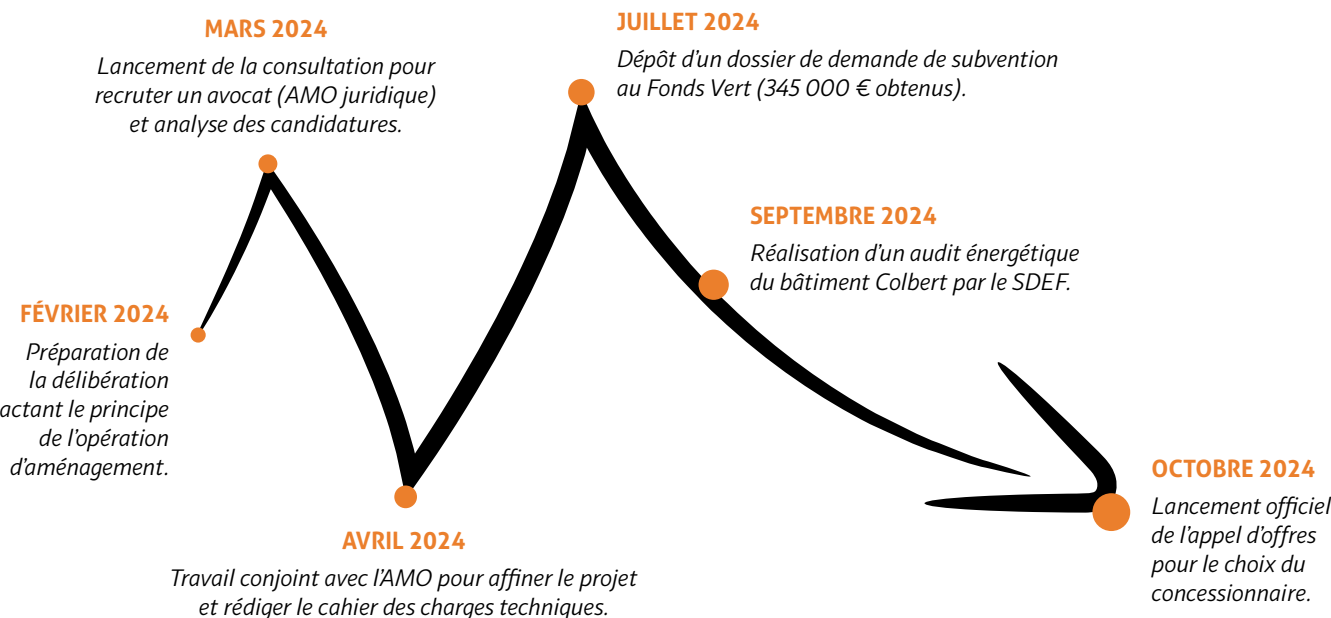
En 2024, le travail préalable à la **reconversion de la galerie Duchesse Anne** s'est poursuivi pour parvenir à la maîtrise foncière des terrains.

Les étapes franchies :

- négociations foncières avec le dernier propriétaire,
- lancement d'une procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) d'aménagement,
- préparation et suivi de l'enquête publique,
- échanges avec un promoteur pour définir le projet de renouvellement urbain.

Ce projet ambitieux qui illustre la volonté de redonner vie au cœur de ville est complexe et nécessitera encore plusieurs années avant sa concrétisation.

CHRONOLOGIE DU PROJET URBAIN COLBERT - BASILIQUE À LE FOLGOËT



LES FRICHES SACRÉ-CŒUR - BRIZEUX : UN NOUVEAU QUARTIER DE VIE EN DEVENIR

En 2024, la CLCL a aidé la ville de Lesneven pour assurer le pilotage du projet : étude de faisabilité, demande de subvention Petites villes de demain, rédaction du cahier des charges de l'appel à projets, sélection des candidatures, auditions et échanges avec l'Établissement public foncier de Bretagne.

Résultat : un promoteur a été retenu par la ville fin 2024 pour concrétiser cette transformation.

CONFORTER L'INSTALLATION DES ENTREPRISES SUR LE TERRITOIRE

PASS COMMERCE & ARTISANAT : UN DISPOSITIF DÉSORMAIS BIEN RODÉ

Depuis juillet 2023, la gestion des demandes de Pass Commerce & Artisanat s'effectue désormais en ligne via une plateforme régionale. Après une courte période d'adaptation, collectivités, chambres consulaires et porteurs de projets maîtrisent aujourd'hui pleinement cet outil numérique, qui simplifie les démarches et accélère le traitement des dossiers.

Sur le territoire de la CLCL, ce dispositif lancé en 2018 confirme son succès. **123 projets** ont déjà été soutenus, représentant **558 703 € d'aides** versées, dont **318 000 € financés par la CLCL** et **240 000 € par la Région Bretagne**.

En 2024, **10 nouveaux dossiers** ont été validés, pour un montant global de **45 891 €**, soit une aide moyenne de **4 589 € par projet**. La moitié d'entre eux a été instruite via la nouvelle plateforme dématérialisée, même si une phase transitoire permet encore le dépôt au format papier.

Le Pass Commerce & Artisanat s'impose ainsi comme un levier essentiel pour accompagner la modernisation des commerces et entreprises artisanales, renforcer l'attractivité des centralités et dynamiser le tissu économique local.

ZOOM

REMISE PASS COMMERCE ARTISANAT RESTAURANT TERRE & MER AU FOLGOËT

Le jeudi 25 avril 2024, les élus et techniciens de la CLCL, de la Région Bretagne et de la CCIMBO se sont réunis au restaurant Terre & Mer, au Folgoët, à l'occasion de la **remise symbolique d'un chèque de 7 500 €** à M. et M^{me} Ranjit, premiers bénéficiaires à avoir finalisé leur dossier via la nouvelle procédure entièrement dématérialisée.



À RETENIR !

18 750 €

d'aides à l'installation

en agriculture

15 000 € en 2023

29 975 €

de subventions accordées

27 736 € en 2023

1,07%

de baisse de loyers perçus

entre 2023 et 2024

11

Déclarations d'Intention

d'Aliéner (DIA)

6 en 2023

7

entreprises ont bénéficié

de prêts d'honneur via

Initiative Pays de Brest

3 en 2023

CONFORTER L'INSTALLATION DES ENTREPRISES SUR LE TERRITOIRE

Zones d'activités économiques (ZAE)

INVENTAIRE DES ZAE FINALISÉ

Obligatoire dans le cadre de la loi Climat et Résilience, l'inventaire des zones d'activités a été finalisé en mai 2024. **Résultat : un déficit de foncier disponible**, qui appelle une réflexion stratégique dès 2025 avec l'entrée en vigueur du PLUIH.

RALENTISSEMENT DES VENTES DE TERRAINS

Après trois années record, portées par la dynamique post-COVID et la disponibilité des terrains de Kerno Parcou et Sant-Alar, les ventes ralentissent : en 2024, **78 140 € de cessions** (contre 688 035 € en 2023), les terrains disponibles étant désormais tous réservés.

HAUSSE DES DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER (DIA)

Le marché repart en 2024 : **11 DIA visées, représentant près de 30 000 m²** de foncier sur les ZAE de Mescoden, Parcou et Gouerven. Plus de la moitié concernent des parcelles bâties, les autres permettent de valoriser des terrains résiduels.

IMMOBILIER D'ENTREPRISES : LÉGÈRE BAISSÉ DES LOYERS

La CLCL a perçu **201 000 € de loyers en 2024** (contre 203 000 € en 2023). La baisse s'explique par la vacance temporaire de locaux à Kermaria et Mescoden. Depuis 6 ans, ces locations ont généré plus de **1 M€ de recettes**.

Partenariats et aides au développement

PASS COMMERCE ARTISANAT

Pour encourager le renouvellement des générations, la CLCL attribue **3 750 € par projet d'installation**. En 2024, **5 dossiers validés** pour un total de **18 750 €**. Depuis 2012, **55 projets soutenus** et **134 250 € versés**.

IPB : UNE PLATEFORME POUR SOUTENIR LES COMMERCES

La CLCL soutient la plateforme qui octroie des prêts d'honneur à taux zéro pour la création ou reprise d'entreprises. En 2024 : **7 entreprises aidées**, pour un total de **88 001 € de prêts** (contre 30 004 € en 2023). La participation annuelle de la CLCL s'élève à **5 650 €**.

SOUTIEN AUX PARTENAIRES

En plus des partenariats habituels, la CLCL a soutenu **Agrideiz à Brest et les Jeunes Agriculteurs de Kerlouan**. Montant total 2024 : **29 975 €** (contre 27 736 € en 2023).

4^E ÉDITION DE LA FÊTE DE L'ÉCONOMIE LOCALE

La FEL change de saison ! La prochaine édition aura lieu le 30 mars 2025 à Lesneven, pour marquer le printemps. La phase de préinscription (septembre-octobre 2024) a confirmé l'intérêt des exposants. L'agence Tañdem accompagne à nouveau la CLCL pour l'organisation.

FAITS MARQUANTS • Newsletter

éco : 3 parutions en 2024, envoyées à 979 contacts •

Initiative Pays de Brest : remise d'un prêt d'honneur de 25 000 €

à l'Idaho, bar-tabac-PMU à

Lesneven • P'tit Déjeuner #2

à la ZAE Mescoden/Sant-Alar,

le 18 juin : présentation des premiers résultats du partenariat

avec Ehop pour développer le

covoiturage • Ateliers Google

numériques le 20 février, avec

CCI et la Ville de Lesneven :

60 professionnels formés aux

réseaux sociaux et à la vidéo

pour booster leur visibilité •

Trophées CELIA : Alguestran

(entreprise innovante, Le Folgoët)

et Cendrea Nature (entreprise de

l'année, Ploudaniel) • Séminaire

sur les risques numériques à

l'Iréo le 20 septembre •

À RETENIR !

78 140 €

Ventes de terrains en 2024

688 035 € en 2023

86 %

Taux d'occupation moyen de

l'hôtel d'entreprises et des ateliers

du Parcou et de Mescoden

91 % en 2023

SOUTENIR LE SECTEUR AGRICOLE



Soirée "Ensemble, bocageons-nous !!" le 4 décembre à l'Arvorik : spectacle d'impro et remise des prix du Concours Général Agricole.

REMISE DE PRIX ET SOIRÉE "BOCAGEONS-NOUS"

Le 4 décembre 2024, le Syndicat des Eaux du Bas-Léon et la CLCL ont organisé à l'Arvorik à Lesneven une soirée conviviale autour du bocage, des prairies, de l'eau et de la biodiversité.

Après une ouverture originale par la **Cie Impro Infini**, la soirée a mis à l'honneur les réussites environnementales locales avec la **remise des prix du Concours Général Agricole** pour le territoire du Bas-Léon. Un moment à la fois festif et valorisant pour les agriculteurs engagés.

UN NOUVEAU MARCHÉ POUR BREIZH BOCAGE

Le marché de plantation et d'entretien du bocage, lancé en 2020, arrivant à son terme, la CLCL a **engagé en 2024 un nouveau marché** pour poursuivre le programme **Breizh Bocage**.

Celui-ci intègre de **nouvelles pratiques plus durables** : davantage de plants issus de provenance locale, utilisation de paillage bois, tests de gaines biodégradables... Autant de mesures pour réduire l'impact environnemental. **Le marché a été attribué à l'entreprise Le Creps**, déjà partenaire de confiance.

LE BOCAGE DÉSORMAIS PROTÉGÉ PAR LE PLUIH

Depuis l'entrée en vigueur du **nouveau PLUIH en septembre 2024**, les haies et talus des 14 communes de la CLCL bénéficient d'une protection renforcée. Toute destruction ou déplacement doit désormais faire l'objet d'une **Déclaration Préable d'Aménagement** (via la mairie ou le guichet numérique). Selon les cas, les projets peuvent être :

- acceptés,
- refusés,
- ou acceptés avec une compensation bocagère apportant une plus-value environnementale.

Cette mesure ne vise pas à figer le paysage, mais à préserver un **patrimoine vivant essentiel** pour la biodiversité, l'eau et le cadre de vie.

ABATTOIR COMMUNAUTAIRE : UN OUTIL PUBLIC EN CROISSANCE

En 2024, l'abattoir de la CLCL confirme son rôle clé dans l'économie locale. Avec **1 087 tonnes abattues** - soit **7 500 animaux**, en légère hausse par rapport à 2023 -, et un **chiffre d'affaires de 560 000 €**, l'équipement reste un atout pour les éleveurs du territoire.

La CLCL investit pour l'avenir : la réhabilitation du groupe de froid et la rénovation énergétique du bâtiment, prévues en 2025, viendront renforcer la performance et la sobriété de la structure. L'arrivée de nouveaux agents, en remplacement de départs, témoigne aussi d'une équipe solide et mobilisée pour garantir un service de qualité.

AGIR **SOLIDAIRE**
AU PLUS PRÈS DE
LA POPULATION

1-1
111

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES ACTEURS LOCAUX

FORMER POUR MIEUX AGIR ENSEMBLE : DES FORMATIONS AU SERVICE DU TERRITOIRE

Dans un monde en constante évolution, les enjeux sociaux, économiques et environnementaux appellent à une mobilisation collective et éclairée. Consciente de cette réalité, la collectivité a organisé plusieurs formations à destination des acteurs du territoire, qu'ils soient professionnels ou bénévoles. L'objectif ? **Faire culture commune, renforcer les compétences, sensibiliser aux grands défis sociétaux, croiser les regards et favoriser une meilleure coordination des actions sur le terrain.**

Les thématiques sont choisies en lien étroit avec les besoins identifiés par les acteurs locaux. Chaque session est pensée pour outiller les participants, mais aussi pour ouvrir des espaces de réflexion et de débat.

Au-delà de l'acquisition de compétences, ces formations renforcent les liens entre acteurs, favorisent la reconnaissance mutuelle et contribuent à une meilleure cohésion du territoire.

MALLES PÉDAGOGIQUES DE PRÉVENTION : UN OUTIL AU SERVICE DES PROFESSIONNELS

En 2024, la CLCL a organisé 6 temps de présentation des malles pédagogiques à destination des acteurs du territoire. Résultat : **46 professionnels** (enseignants, animateurs, structures

sociales...) ont découvert ces outils ludiques et éducatifs.

Formés à leur utilisation, ils ont pu expérimenter différentes thématiques dans leurs structures (écoles, collèges, ALSH, espaces jeunes...) grâce à **10 emprunts** réalisés au cours de l'année. Une façon concrète d'enrichir leurs pratiques d'animation.

QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR : PREMIERS ATELIERS DE SENSIBILISATION

Dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS) du Pays de Brest, la CLCL s'est engagée dans une démarche santé-environnement. Première étape : sensibiliser les professionnels aux enjeux de la qualité de l'air intérieur.

Un atelier pratique s'est tenu le **4 juillet 2024 au centre socioculturel de Lesneven**, réunissant 8 professionnels du secteur social, médico-social et du domicile. Objectifs : **identifier les sources de pollution**, apprendre à les réduire et découvrir des solutions concrètes, comme la fabrication d'un produit écologique simple et économique.

ÉLUS ET PROS FORMÉS AUX VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Pour mieux prévenir et agir face aux **violences intrafamiliales et faites aux femmes (VIFF)**, la CLCL a organisé une session de sensibilisation de 3h, en partenariat avec le **Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles**.

Élus et professionnels du territoire y ont participé, afin de renforcer leurs compétences dans l'identification et l'accompagnement des victimes. Cette démarche proactive s'inscrit dans la stratégie du **Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)**, qui fait de la lutte contre les VIFF une priorité pour améliorer la sécurité et le bien-être des habitants.

FAITS MARQUANTS •

Sensibilisation des professionnels (établissements d'accueil du jeune enfants et assistant.e.s maternel.le.s) à l'accueil d'enfants à besoins particuliers le 6 février 2024 •
Sensibilisation des animateurs des 4 ALSH à l'accueil d'enfants porteurs de troubles de l'attention le 6 décembre 2024 •



MAINTENIR LE LIEN SOCIAL

LES ASSISES DU VIVRE ENSEMBLE : UNE ÉDITION PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA COOPÉRATION



© Isabelle Delattre

La seconde édition des Assises du Vivre Ensemble a rassemblé différents acteurs du territoire le 13 décembre 2024 à l'Atelier de Lesneven.

Le vendredi 13 décembre 2024, l'Atelier de Lesneven a accueilli la seconde édition des Assises du Vivre Ensemble, un événement fédérateur organisé par le pôle Cohésion sociale de la CLCL. Cette rencontre a rassemblé de nombreux acteurs du territoire : institutions, associations, professionnels du champs social, bénévoles et élus.

Ces Assises ont été pensées comme un espace de dialogue et de co-construction dans la continuité du Projet social de territoire porté par la CLCL. L'objectif : faire émerger des pistes concrètes pour favoriser le bien vivre ensemble, en s'appuyant sur les réalités locales et les initiatives déjà existantes.

Cette seconde édition a confirmé l'importance de créer des espaces de rencontres entre les différents acteurs locaux. Elle a aussi permis de valoriser les initiatives locales et renforcer les synergies entre les structures.

ÉPICERIE SOLIDAIRE : BIEN PLUS QU'UNE AIDE ALIMENTAIRE

En 2024, l'Épicerie solidaire de la CLCL a accompagné **193 familles**, soit **394 personnes**, en distribuant **13,7 tonnes de denrées**. Parmi elles, **7,9 tonnes** provenaient de la grande collecte annuelle de la Banque Alimentaire en novembre.

Mais l'épicerie ne se limite pas à l'aide alimentaire : elle est aussi un lieu de **rencontres et de partage**. Tout au long de l'année, **8 ateliers conviviaux** ont permis aux usagers de se retrouver autour d'activités variées.

LOGEMENTS TEMPORAIRES : UNE BOUFFÉE D'AIR POUR LES FOYERS EN DIFFICULTÉ

Pour répondre aux situations

de mal logement, la CLCL met à disposition **3 logements temporaires** (2 T3 et 1 studio). En 2024, **7 foyers** ont pu bénéficier de cette solution d'hébergement transitoire.

Accompagnés par la **Croix-Rouge**, **5 d'entre eux** ont ensuite pu accéder à un logement pérenne. Ces logements temporaires jouent ainsi un rôle essentiel : offrir une **parenthèse sécurisée** pour permettre aux familles de rebondir et de se reconstruire.

UNE APPRENTIE POUR RENFORCER LE LIEN SOCIAL

En 2024, le service social de la CLCL a accueilli une **apprentie en intervention sociale et familiale**. Son intégration a permis de renforcer l'équipe tout en soutenant la formation d'une jeune

professionnelle.

Sa mission principale : développer les **actions collectives de l'Épicerie solidaire**, afin d'aller au-delà de l'aide alimentaire et de multiplier les occasions de **tisser du lien social** entre les usagers.

ESPACE KERMARIA : ÉTUDE DE FAISABILITÉ ENGAGÉE

La CLCL a pour souhait de transformer l'Espace Kermaria au Folgoët en un **lieu de vie solidaire, moderne et ouvert à tous**. Ce projet ambitieux vise à rénover le bâtiment existant pour mieux accueillir les associations sociales, créer une grande halle centrale conviviale, mutualiser les espaces et améliorer l'accessibilité. L'étage inutilisé sera valorisé, et des travaux permettront de réduire les consommations énergétiques.

SENSIBILISER LA POPULATION AUX QUESTIONS DE SANTÉ

CONSULTATIONS EN ADDICTOLOGIE ET TABACOLOGIE

Depuis 2024, de nouvelles consultations de proximité accompagnent les habitants dans leur lutte contre le tabac et autres addictions, dans le cadre du **Contrat Local de Santé**. **53 consultations** ont été réalisées, au bénéfice de **29 habitants**.

Les rendez-vous sont proposés :

- **1/2 journée par mois à Lesneven** pour les addictions,
- **1/2 journée à Lesneven et 1/2 journée par mois à Plounéour-Brignogan-Plages** pour le tabac.

Une action concrète pour **faciliter l'accès aux soins** et encourager le sevrage.

CINÉ-DÉBAT : SENSIBILISER AUTREMENT AUX ADDICTIONS

Le 3 juillet 2024, la CLCL a organisé une **soirée ciné-débat** consacrée aux conduites addictives (alcool, drogues, écrans, vidéo...). Au programme : **5 courts-métrages** suivis d'un échange animé par l'**Association Addictions France**.

L'événement, co-financé par le **Pôle métropolitain du Pays de Brest**, a rassemblé **50 participants** : parents, adolescents, professionnels et une quinzaine d'ouvriers de l'ESAT des Genêts d'Or.

Un temps fort qui a permis de **déconstruire les idées reçues**, de **parler sans tabou** et de rappeler que la prévention passe aussi par le dialogue.

À RETENIR !

29

personnes accompagnées
dans une démarche
d'arrêt du tabac

50

personnes ont
assisté au ciné-débat
sur les addictions

12

habitants ont participé au
programme "Mon Défi Santé"

DÉFI SANTÉ NUTRITION - SPORT ADAPTÉ

De septembre à décembre 2024, **12 habitants** de la CLCL ont participé au programme **"Mon Défi Santé"**, animé par l'association Défi Santé Nutrition dans le cadre d'une mission confiée par l'ARS Bretagne. Le parcours comprenait **10 séances** mêlant **activité physique adaptée** (7 séances) et **ateliers nutrition** (3 séances), encadrés par une diététicienne et un enseignant en sport santé.

Ce dispositif s'adresse aux personnes fragilisées par des **problèmes de santé, maladies chroniques ou facteurs de risque**, qui ne peuvent pas pratiquer dans un club classique.

Objectif : **retrouver confiance**, adopter de nouvelles habitudes de vie et être orienté vers des activités pérennes sur le territoire.

UNE UNITÉ MOBILE DE PRÉVENTION EN SANTÉ

Co-porté par **5 inter-communalités du Pays de Brest** et le **Pôle métropolitain**, un projet d'**unité mobile de prévention** a été lancé en 2024 dans le cadre du Contrat Local de Santé.

Objectif : **aller au plus près des habitants**, notamment les plus vulnérables, en proposant un accès facilité au dépistage et à la prévention.

Trois thématiques prioritaires ont été retenues :

- bilan de prévention,
- dépistage des cancers,
- vie sexuelle et affective.

VERS UNE MAISON SPORT SANTÉ ITINÉRANTE

En 2024, la CLCL a engagé, avec le **Pays de Brest** et l'**UFOLEP**, un **diagnostic sport-santé** sur l'ensemble de ses 14 communes.

Objectif : évaluer les besoins des habitants, des professionnels de santé et des associations pour envisager la création d'une **Maison Sport Santé itinérante**.

Cette démarche vise à promouvoir le **bien-être par l'activité physique**, en rendant les pratiques accessibles à tous, quels que soient l'âge ou l'état de santé.

Le diagnostic est financé par les **fonds européens LEADER**.

ACCOMPAGNER LES USAGERS DANS LEURS DÉMARCHES



FRANCE SERVICES : L'ACCÈS AUX DROITS AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

En 2024, l'audit mené au siège de **France Services Lesneven Côte des Légendes** a conclu au **renouvellement de la labellisation**, avec un avis très favorable. Une reconnaissance méritée pour cette structure devenue, au fil des années, un **repère incontournable pour les habitants** dans leurs démarches administratives et leur accès aux droits.

Grâce à l'appui de ses nombreux partenaires institutionnels (CAF, CPAM, DDFIP, CARSAT, etc.), France Services a accompagné les habitants dans **près de 14 000 démarches** en 2024, soit en moyenne **55 services rendus chaque jour**.

Ces chiffres illustrent le rôle essentiel de France Services dans la vie quotidienne : réduire le non-recours aux droits et simplifier l'accès aux démarches, tout en offrant un accompagnement humain et de proximité.



THÉMATIQUES LES + TRAITÉES AU SIÈGE

Top	Thématique	Partenaire	Nombre
1	Santé	CPAM	619
2	Impôts	DGFIP	507
3	Retraite	Carsat / MSA	506
4	Inclusion numérique	CNFS	222
5	Aides financières	CAF	243

ZOOM

LE RÔLE CLÉ DU CONSEILLER NUMÉRIQUE

Parallèlement, France Services déploie l'action d'un **Conseiller numérique France Services (CNFS)**, véritable atout pour lutter contre la fracture numérique. Sa mission : **rendre les usagers autonomes** dans l'utilisation des outils informatiques (ordinateur, tablette, smartphone) et de l'Internet, sans "faire à leur place".

Le conseiller intervient aussi bien au siège qu'**hors les murs**, dans **7 mairies du territoire**, avec ou sans rendez-vous. En 2024, **424 accompagnements** ont été réalisés, dont une majorité (63 %) auprès de personnes de plus de 60 ans.

Les usagers ont particulièrement apprécié de pouvoir s'exercer de façon concrète : navigation sur Internet, démarches en ligne, mais aussi des projets plus personnels comme la création de livres photos. Un service qui renforce l'inclusion numérique et permet à chacun de gagner en confiance dans son quotidien connecté.



Le conseiller numérique France Services (à droite) accompagne un usager.



ACCOMPAGNER LES JEUNES DU TERRITOIRE

LA CLCL ENGAGÉE CONTRE LE SEXISME ET POUR L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS

Cinq jeunes ambassadeur-rices ont porté leur voix et leur créativité aux Rencontres régionales de l'Information Jeunesse à Kerlouan.



rôle : devenir des relais de sensibilisation au sein de l'établissement, avec l'accompagnement du SIJ.

OUVRIR LE DÉBAT AVEC LES FAMILLES ET LES ADOS

Pour élargir la discussion, deux **ciné-débats** autour du documentaire "Les petits mâles" ont été organisés en février. Le premier, ouvert au grand public, **a réuni 114 spectateurs**. Le second **a mobilisé les 168 élèves de 4^e du collège Saint-Exupéry** dans une journée entière consacrée à l'égalité, en présence du réalisateur Laurent Metterie. Ces moments forts ont permis d'aborder sans tabou les questions de sexisme, d'apparence, de consentement ou encore des droits LGBT+.

FORMER ET OUTILLER LES ADULTES

Parce que la sensibilisation ne peut réussir sans l'implication des adultes, le **CISPD** a organisé en mai une **formation pour l'équipe éducative du collège St-Exupéry**. Objectif : donner aux enseignants et personnels les clés pour mieux comprendre les stéréotypes de genre, identifier les comportements sexistes et agir plus efficacement au quotidien.

DES JEUNES ACTEURS ET ACTRICES DE LEUR TERRITOIRE

Les jeunes "ambassadeur-ices" ne se sont pas limités aux murs du collège. En mai, cinq d'entre elles ont participé aux **Rencontres régionales de l'Information Jeunesse** organisées à Kerlouan, devant 80 professionnels venus de toute la Bretagne. Elles y ont témoigné de leur expérience et même présenté une **Cup Song** écrite et interprétée collectivement, un moment fort d'expression et de créativité.

Enfin, le projet s'est clôturé en beauté le 25 juin à l'Arvorik de Lesneven, lors du spectacle **Égalité-Réalité** réalisé par Impro'Infini. Aux côtés d'artistes, des collégiennes de 3^e ont contribué à l'écriture et à l'interprétation d'une partie du spectacle autour du consentement et des relations filles-garçons. Près de **400 jeunes du territoire** (collèges et mission locale) ont assisté à cette représentation engagée et participative.

En 2024, la CLCL a renforcé son engagement auprès des jeunes du territoire en menant, avec ses partenaires, une série d'actions ambitieuses autour de l'égalité filles-garçons et de la lutte contre le sexisme. À travers son **Service Info Jeunes (SIJ)** et le **Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD)**, la collectivité a accompagné élèves, enseignants et familles pour ouvrir le dialogue, sensibiliser et former, avec une conviction forte : **bâtir un territoire où respect, égalité et solidarité se vivent dès le plus jeune âge.**

DONNER LA PAROLE AUX JEUNES

Au collège Saint-Exupéry de Lesneven, un groupe d'élèves volontaires s'est constitué pour devenir "**ambassadeur-ices**" de l'égalité. Ces collégiens et collégiennes se réunissent chaque semaine pour échanger sur leurs expériences, réfléchir aux stéréotypes et porter la parole de leurs pairs. Leur

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES À L'ÉCOLE

En septembre 2024, une conférence de **Marlène Manach**, docteure en sciences de l'éducation, a rassemblé une cinquantaine d'enseignants autour d'un enjeu central : les **compétences psychosociales**, essentielles au bien-être et à la réussite scolaire.

Dans la continuité, un programme a été lancé dans **27 classes de CM1, CM2 et 6^e du territoire**, pour accompagner les élèves dans la gestion des émotions, la coopération et le vivre-ensemble. L'objectif : faciliter la transition du primaire au collège et donner aux enfants les clés pour mieux grandir ensemble.

RAJE : DONNER LA PAROLE AUX JEUNES

Avec la démarche **Recherche-Action Jeunesse et Engagements (RAJE)**, la CLCL expérimente de nouvelles façons d'impliquer les jeunes dans les décisions qui les concernent.

Après une première enquête menée auprès des jeunes, élus et professionnels, 2024 a vu naître deux **Parcours d'Expression Collective (PEC)** :

- **PEC SIJ** : des jeunes participent à la conception du futur Service Info Jeunes de Lesneven, accompagnés par les designers du Studio du coin.
- **PEC Vidéo** : en partenariat avec TGB, un documentaire est en préparation, donnant la parole à des jeunes aux parcours variés du territoire.

MIEUX ACCOMPAGNER LES JEUNES SUR LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

Depuis plusieurs années, la CLCL agit pour sensibiliser les jeunes à la **vie relationnelle, affective et**

sexuelle (EVRAS) : interventions en classe, ciné-rencontres, théâtre, journées thématiques... L'objectif est de **prévenir les violences sexistes et sexuelles**, de déconstruire les stéréotypes et de promouvoir des relations respectueuses et équilibrées.

En 2024, trois agents du SIJ, du CISPD et de la coordination jeunesse ont suivi une formation EVRAS avec l'association **Liberté Couleurs**. Cette montée en compétence leur permettra d'enrichir encore leurs pratiques et d'accompagner les jeunes avec de nouveaux outils pédagogiques.

BAFA : FORMER LES FUTURS ANIMATEURS

En 2024, la CLCL a lancé son **Parcours d'Engagement BAFA**, un dispositif intercommunal pour accompagner les 16-25 ans vers le métier d'animateur. Résultat : **26 jeunes ont obtenu leur diplôme.**

Au-delà de la formation, ils ont pu vivre une expérience collective lors d'un **intercentre Halloween** : le 30 octobre, près de **120 enfants** de 3 à 6 ans des accueils de loisirs du territoire ont participé à une journée animée par les stagiaires. Une manière concrète d'apprendre tout en agissant.

UN NOUVEL ESPACE POUR LE SERVICE INFO JEUNES

La CLCL a investi **115 000 €** dans l'achat d'un futur local pour le **Service Info Jeunes**, au cœur de Lesneven. Ce lieu offrira aux jeunes un espace moderne, accessible et adapté : accueil de groupes, confidentialité, accessibilité PMR et respect du label IJ.

Les travaux débiteront en 2025, avec une particularité : les jeunes eux-mêmes seront associés à l'aménagement pour créer un lieu qui leur ressemble.

SOUTIEN AU PAEJ : INVESTIR DANS LE BIEN-ÊTRE DES JEUNES

Le **Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ)** offre un lieu d'écoute gratuit et confidentiel pour aborder les difficultés scolaires, personnelles ou psychologiques. Depuis le 1er janvier 2024, son financement repose en partie sur la CAF, mais nécessite des compléments locaux.

La CLCL s'est engagée à soutenir le PAEJ de Lesneven à hauteur de **3 000 € en 2024**. Un investissement qui renforce un service essentiel, pour aider les jeunes à traverser les moments difficiles et prendre soin de leur santé mentale.

À RETENIR !

483

personnes reçues
au Service Info Jeunes

3 000

jeunes présents sur les
interventions collectives

38

interventions proposées
sur diverses thématiques

558

chéquiers jeunes distribués

2 100 €

attribués pour financer
deux projets jeunes

JEUNESSE : UNE PRIORITÉ AFFIRMÉE, DES ACTIONS CONCRÈTES

Parce que les jeunes sont le présent et l'avenir du territoire, la CLCL a choisi de faire de la jeunesse une priorité forte de son action. Et au-delà des discours, la CLCL agit : aux côtés du Service Info Jeunes, son service jeunesse met en place des dispositifs concrets et accessibles à tous, pour accompagner, soutenir et valoriser les jeunes du territoire.

Des dispositifs pour soutenir les jeunes et leurs projets

CHÉQUIERS JEUNES : FACILITER L'ACCÈS AUX LOISIRS

Lancé en 2021, le dispositif séduit toujours autant. Chaque jeune de 13 à 20 ans habitant sur la CLCL peut bénéficier chaque année d'un **chèque de 20 € pour financer des activités sportives, culturelles ou de loisirs**.

En 2024, **558 chèques ont été distribués et 1 359 chèques utilisés** auprès d'une trentaine de partenaires locaux (associations, clubs, salles de spectacles...).

BOURSE À PROJETS JEUNES : DONNER VIE AUX AMBITIONS

Depuis 2015, la CLCL soutient les 10-25 ans qui portent un projet artistique, solidaire, sportif ou écologique, grâce à un accompagnement et une **aide financière pouvant aller jusqu'à 2 500 €**.

En 2024, deux projets ont été soutenus :

- L'association Alter Sud pour une **action solidaire** au Togo (1 500 €)
- Le **court-métrage** Impact (600 €).

Des activités pour découvrir et s'épanouir

ACTIVITÉS NAUTIQUES ET ESTRAN : APPRENDRE EN BOUGEANT

Char à voile, kayak, surf, planche à voile, plongée... Depuis 1998, la CLCL permet aux scolaires de **découvrir les richesses du littoral et les sports nautiques**.

En 2024, **3 776 séances ont été proposées**, impliquant **643 enfants** sur le territoire, avec un investissement de près de 58 000 € pour les transports et les activités.

PASS'LOISIRS : DES VACANCES ACTIVES ET ACCESSIBLES

Ce dispositif itinérant, construit avec les jeunes, propose à chaque période de vacances des activités sportives, manuelles et culturelles, avec transport assuré depuis les 14 communes.

En 2024 :

- **118 jeunes** bénéficiaires (11-17 ans)
- **10 communes** représentées
- **3 séjours d'été** et plusieurs soirées inter-espaces jeunes

SE TENIR AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES FAMILLES



CINÉ NOËL : UN RENDEZ-VOUS ATTENDU

Le **18 décembre 2024**, le cinéma Even de Lesneven a accueilli les traditionnelles séances **Ciné Noël** organisées par la CLCL. Plus de **370 participants** (201 le matin, 175 l'après-midi) ont profité de ce temps festif, proposé au tarif préférentiel de **2,50 €**.

Afin de faciliter l'accès à tous, un service de transport en commun était mis à disposition sur inscription.

Cette édition a également pu compter sur l'implication de **22 parents et grands-parents bénévoles**, mobilisés pour accompagner les enfants et encadrants.

"LA NOUVELLE FEMME" : UN CINÉ-RENCONTRE SUR L'ÉDUCATION INCLUSIVE

Le **24 avril 2024**, la CLCL et le réseau parentalité ont proposé, en partenariat avec le **Pôle Ressource Handicap (PRH29)**, une soirée ciné-rencontre autour du film "La nouvelle femme" de Léa Todorov.

Ce long-métrage retrace l'histoire de **Maria Montessori**, médecin

et pédagogue italienne qui a développé une méthode éducative innovante pour des enfants en situation de handicap, avant qu'elle ne soit élargie à tous.

La projection en version originale (franco-italien) a réuni **120 spectateurs** : parents, professionnels de l'éducation, du médico-social et habitants curieux. Un riche temps d'échanges a suivi, animé par le PRH29, permettant de partager expériences, initiatives locales et informations sur l'accompagnement des enfants à besoins spécifiques.

Cette soirée illustre l'engagement de la CLCL en faveur de **l'éducation pour tous et de l'inclusion**.

RELANCE DU PROJET DE MAISON DES FAMILLES

La **solidarité est un axe fort du projet de territoire 2020-2026 de la CLCL**. C'est dans cette dynamique qu'a été relancé en 2024 le **projet de Maison des familles**, longtemps en sommeil.

Avec l'appui des partenaires locaux, trois réunions publiques ont été organisées pour associer les habitants à la **co-construction**

de ce futur lieu ressource, pensé comme un espace d'écoute, d'échange et de soutien pour les familles.

Le projet se poursuivra en 2025, avec l'ambition de faire de la Maison des familles un outil citoyen au service du lien social et de la parentalité.

À RETENIR !

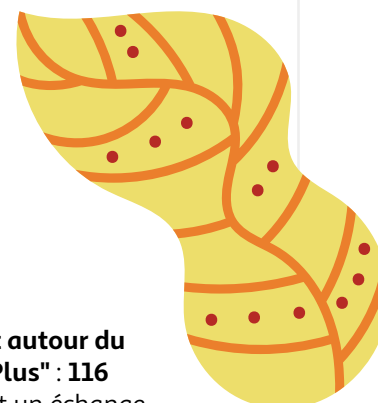
59 547 €

versés aux structures
enfance-jeunesse pour
l'accessibilité tarifaire

46 213 €

versés pour financer stages
et séjours enfance-jeunesse

ANIMER UNE DYNAMIQUE LOCALE AUTOUR DE LA PRÉVENTION



PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES RISQUES EN MILIEU FESTIF

Tout au long de l'année, le territoire accueille de nombreuses manifestations festives. L'un des rôles majeurs du **CISPD** est d'y promouvoir la **prévention et la réduction des risques**. Plusieurs actions sont ainsi déployées chaque année pour sensibiliser les participants et accompagner les jeunes dans leurs pratiques.

FÊTE FORAINE DE LESNEVEN : PLUS DE 800 PERSONNES SENSIBILISÉES

Les **6 et 7 septembre 2024**, la traditionnelle fête foraine de Lesneven a de nouveau été l'occasion d'installer un espace de prévention, en partenariat avec la mairie.

- **800 personnes rencontrées**, dont près de 300 directement sur le stand prévention installé à la mairie.
- Public majoritaire : les **13-25 ans**.
- Une équipe de **14 acteurs mobilisés** : élus, animateurs jeunesse, agents du SIJ et du CISPD, bénévoles du CCAS.

La nouveauté de cette édition : la présence de l'association **Nous Toutes Brest**, qui a tenu un stand consacré à la prévention des violences sexistes et sexuelles. Une initiative saluée.

PRÉVENTION ESTIVALE JEUNESSE : ALLER VERS LES JEUNES

Entre le **20 juin et le 25 juillet 2024**, cinq interventions ont été menées directement sur les lieux de rencontre des jeunes (espaces publics, lieux festifs, etc.).

Objectifs :

- **Aller à la rencontre des 12-30 ans** ;
- Les **sensibiliser aux conduites à risque** ;
- Faire connaître les structures locales de prévention (espaces jeunes, SIJ, PAEJ...).

Bilan : 189 jeunes rencontrés et des échanges riches autour de leurs pratiques et de leurs besoins.

LA "MALLE DE PRÉV" AU SERVICE DES ÉVÉNEMENTS

En 2024, le dispositif **Malle de prév'** a été utilisé lors de **5 événements** sur le territoire.

Ce kit clé en main permet d'équiper les organisateurs pour mettre en place un espace prévention attractif et efficace. Il contient notamment : éthylo-tests, bouchons d'oreilles, préservatifs, documentation adaptée, signalétique et affiches.

Un outil simple et utile pour intégrer la prévention au cœur des manifestations locales.

VIOLENCES INTRAFAMILIALES : AGIR ET SENSIBILISER

Le groupe de travail "Violences intrafamiliales et faites aux femmes", créé en 2017, a renouvelé son engagement en 2024 à l'occasion de la **Journée internationale du 25 novembre**.

Deux temps forts :

- Un **ciné-débat autour du film "Jamais Plus"** : **116 participants** et un échange animé par 10 membres du groupe, enrichi par des témoignages de victimes.
- Un **atelier de self-défense**, le lendemain : **26 participants** de 16 à 68 ans, dont certaines étant victimes ou anciennes victimes.

Ces actions ont rappelé l'importance de proposer des espaces de parole et de renforcer la prévention sur le territoire.

RELANCE DU GROUPE DE TRAVAIL "SÉCURITÉ ROUTIÈRE"

En **octobre 2024**, le groupe de travail sécurité routière a été relancé après plusieurs années d'interruption. Il rassemble un large panel d'acteurs :

- élus référents des communes,
- DDTM (unité sécurité routière),
- gendarmerie et polices municipales,
- transporteur Bihan,
- établissements scolaires du secondaire,
- assureurs Groupama et Axa Prévention.

Cette mobilisation collective ouvre la voie à la mise en place de **nouvelles actions de sensibilisation dès 2025 et 2026**, pour renforcer la sécurité de tous sur les routes du territoire.

GLOSSAIRE

ADIL : Agence départementale d'information sur le logement

ADS : Autorisation du droit des sols

ALSH : Accueils de loisirs sans hébergement

AP/CP : Autorisation de programme / crédits de paiement

ARS : Agence régionale de santé

BIT : Bureau d'information touristique

BOM : Benne à ordures ménagères

CAF : Caisse d'allocations familiales

CAPLD : Communauté d'agglomération du pays de Landerneau-Daoulas

CCPA : Communauté de communes du Pays des Abers

CCPI : Communauté de communes du Pays d'Iroise

CEP : Conseiller en énergie partagé

CIS : Centre socioculturel intercommunal

CISPD : Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

CHU : Centre hospitalier universitaire

CLCL : Communauté Lesneven Côte des Légendes

CLS : Contrat local de santé

CST : Comité social territorial

DIA : Déclaration d'intention d'aliéner

DDPP : Direction départementale de la protection de la population

DGF : Dotation globale de fonctionnement

EPIC : Etablissement public industriel et commercial

EnR : Énergies renouvelables

FJT : foyer de jeunes travailleurs

ICPE : Installations classées pour la protection de l'environnement

IML : Intermédiation locative

G4DEC : Service public d'économie circulaire et de réduction des déchets

GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

OAP : Orientations d'aménagement et de programmation

OPAH : Opérations programmées d'amélioration de l'habitat

OPAH-RU : Opérations programmées d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain

ORT : Opération de revitalisation de territoire

PAEJ : Point accueil écoute jeunes

PCAET : Plan climat air énergie territorial

PIG : Programmes d'intérêt général

PLAV : Plan de lutte contre les algues vertes

PLUi-H : Plan local d'urbanisme intercommunal et habitat

PSE : Paiement pour services environnementaux

PST : Projet social de territoire

REP : Responsabilité élargie des producteurs

RH : Ressources humaines

SCI : Société civile immobilière

SCOT : Schéma de cohérence territoriale

SIJ : Service Info Jeunesse

SPANC : Service public de l'assainissement non-collectif

SPED : Service public d'élimination des déchets

TCDL : Tourisme Côte des Légendes

TETE : Territoire engagé en transition écologique

VAE : Vélo à assistance électrique

ZAE : Zones d'activités économiques

#ENTREZDANSLALÉGENDE



**Communauté Lesneven Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù**

12, boulevard des Frères Lumière 29260 Lesneven
02 98 21 11 77 • contact@clcl.bzh

clcl.bzh • [f](#) [@](#) [in](#)